

IRLANDE ET FRANCE

IL y a toujours eu, je ne sais quelle attirance intime, entre la terre d'Irlande et la terre de France, et la raison en est peut-être, que ces deux peuples, les peuples les premiers nés du catholicisme en Europe, ont été dès le berceau, caressés par la même foi, et nourris des mêmes espoirs, par les mêmes apôtres.

C'est des rives de Gaule que saint Patrice est allé prêcher la verte Erin, et c'est vers la France que pendant ses heures d'angoisse, l'Irlande a jeté les yeux pour demander secours et sympathies.

Viva la, the French are coming,
 Viva la, our friends are true,
 Viva la, the French are coming,
 What will the poor yeomen do ?

C'était le refrain que l'on chantait dans les veillées, pendant la grande détresse.

Je me souviens même d'une paire de couplets français qui eurent leur heure de vogue sur la terre des saints.

De Lhomond, verre en main et droit comme une lance,
 Camarade, dit-il, buvons au roi de France.
 Rasades et vivats respondent à ce cry,
 Car aux Anglais n'en déplaise,
 Le roy Louis est chéri
 De la brigade irlandaise.

Bonne chance aux beautés que nous avons aimées
 Dans le pays des lacs aux rives embaumées !
 Que Dieu garde l'Irlande ! Ils pâlisent ; au cœur
 Sans doute un chagrin leur pèse ;
 On ne tremble pas de peur
 Dans la brigade irlandaise.

Aux armes ! Du combat c'est l'aube matinale ;
 Cent tambours à la fois battent la générale ;
 Aussitôt de la tente ils se rendent tout droit
 A l'avant-garde française.
 C'est là sa place de droit
 A la brigade irlandaise.

De ces preux, francs buveurs, pas un n'a survécu,
 Tous ont été tués ; qu'importe ! Ils ont vaincu.
 D'autres ont, après eux, combattu pour la France,
 Jamais ils n'ont revu leur terre d'espérance.
 De Dunkerque à Belgrade, en tous lieux de combats
 Il n'est plaine ni falaise
 Où ne gisent des soldats
 De la brigade irlandaise.

Pendant la Révolution de 1789, c'est en Irlande que beaucoup de prêtres français se sont réfugiés pour échapper à la mort que voulait leur donner leur ingrate patrie, et c'est d'Irlande que nous est venu l'abbé Firmin Edgeworth, pour assister Louis XVI sur les marches de l'échafaud, et lui dire : " Fils de saint Louis, montez au ciel."

Mais c'est surtout de l'amitié prodiguée par l'Irlande à la France pendant la guerre de 1870, que je voudrais entretenir mes si chers compatriotes d'adoption, les lecteurs canadiens de la REVUE CANADIENNE.

Je pourrais puiser des détails dans un joli livre que vient de m'envoyer la maison Murphy, de Baltimore. Il a pour titre *Ireland and France*, et a pour auteur M. Alfred Duquet. Il est écrit en anglais, mais c'est double plaisir que de lire une page d'amour pour la France, dans la langue d'Albion, quelques mots seulement pour donner appétit.

C'est dans une réunion du 1er septembre 1870, que fut décidé à Dublin l'envoi d'un corps d'ambulance, composé de 300 personnes et d'une brigade de 600 soldats irlandais. Cette petite armée, conduite par le capitaine Kirwan, arriva au Havre le 13 octobre 1870 et fut reçue officiellement le même jour.

“ Au nom de la France, soyez mille fois les bienvenus, s'écria le maire de la ville. Je ne puis exprimer combien le pays est touché de la sympathie que vous lui témoignez pendant son affliction. C'est dans le malheur que l'on reconnaît les vrais amis. Dieu sauve l'Irlande ! ”

“ Au nom d'une nation sœur, intimement unie à vous par des alliances, je présente aux délégués de la noble nation française, ce corps de secours que j'amène, répondit M. McCann. S'il peut vous rendre service dans ces jours d'épreuves, il aura accompli une mission chère au peuple d'Irlande. ”

M. Smith, de Dublin, ajouta ces quelques mots :

“ Permettez-moi de vous témoigner l'assurance des plus tendres sympathies des fils et des filles d'Irlande. Nous désirons être séparés de la honteuse indifférence du reste de l'Europe. Nous sommes Irlandais, et c'est comme Irlandais que nous déclarons notre amitié à la cause de France. L'Irlande est aujourd'hui ce qu'elle a été toujours envers la France, et si elle le pouvait, elle enverrait tous ses fils lutter et mourir pour la France. ”

Il n'y eut aucune réponse à ces paroles de vaillance, sinon ces mots sortis des poitrines des hommes et des femmes de France : Vive l'Irlande, vive l'Irlande, vive l'Irlande !

Le 15 octobre, le contingent irlandais fut dirigé par le ministre de la guerre, sur Evreux et de là sur Tours.

Mais nous ne le suivrons pas dans ses opérations, car nous préférons renvoyer nos lecteurs au livre précité. C'est une mine de détails inédits sur les relations franco-irlandaises.

La brochure se termine par une excellente biographie de Patrice Maurice, comte de MacMahon et duc de Magenta, Irlandais d'origine, devenu Président de la République française en 1873. Cette vie est due à la plume de M. Ford, rédacteur en chef de l'*Irish World*, de New-York.

S'abbé Leleu.

Vicaire à Cahoes (N.-Y.).

DECHIFFREMENT D'UNE ANCIENNE ECRITURE



ON attribue à M. Joseph T. Goodman, de San-Francisco, la découverte du déchiffrement des hiéroglyphes qui se voient sur les monuments en ruine du Yucatan et de l'Amérique centrale, et dont les Mayas, déjà tombés au rang de peuple dégénéré à l'époque de l'arrivée des Espagnols, sont les auteurs.

Le système graphique des Mayas ressemble à celui des hiéroglyphes égyptiens. Voici les détails que j'en donnais dans un article publié dans *LA REVUE* du mois d'août 1899 :

“Les livres dont se servaient les Mayas consistaient en longues bandes de papier faites de fibres du maguey, pliées à la façon d'un paravent, de manière à former des pages de neuf pouces par cinq pouces ; ces pages étaient couvertes de caractères hiéroglyphiques nettement dessinés et tracés à la main en couleurs brillantes. Des planchettes étaient accolées aux pages extérieures, et le livre entier ressemblait à un élégant volume de grandeur octavo. Les caractères avec lesquels ils sont écrits sont les mêmes que ceux gravés sur les tablettes en pierre et sur les monuments des villes détruites de Palenque et de Copan. Ce genre d'écriture, qui est entièrement différent des peintures idéographiques des Aztecs, n'appartenaient qu'aux Mayas. C'était un système d'écriture très perfectionné et renfermant, d'après l'examen qui en a été fait, un certain nombre de principes phonétiques. Sous ce rapport, comme sous plusieurs autres, les Mayas étaient de beaucoup les plus avancés des peuples de l'Amérique. Une ancienne mais bien vague légende attribue l'invention de ces caractères à Iztamna, le Cadmus Maya, sorte de héros demi-dieu qui, de l'Est, point

de départ, les guida, dans leur voyage à travers la mer, leur donna des lois et les gouverna pendant plusieurs années. L'interprétation de cette écriture hiéroglyphique est encore un des problèmes les plus difficiles de l'archéologie américaine, et elle constitue le premier obstacle que rencontre le savant qui étudie les ruines éparses sur le sol du Yucatan. Les tablettes et les monuments sont là, devant lui, avec leurs textes muets, qui lui donneraient, s'il pouvait les lire, la clef de ce qu'il cherche, et tant qu'il n'y aura pas réussi, les pages perdues de l'histoire des Mayas ne pourront être retrouvées. Quoique personne n'ait encore rien découvert qui pût le conduire au déchiffrement d'une seule inscription de cette écriture, les résultats auxquels en sont arrivés quelques savants, tant de l'Amérique que de l'étranger, nous permettent d'espérer que les études qui se poursuivent seront plus fructueuses."

Jusqu'ici, c'est M. Léon de Rosny, éminent américaniste, qui avait fait faire le plus de progrès à l'étude de ces hiéroglyphes.

Vers 1840, le consul américain Stephens fut un des premiers à explorer l'Amérique centrale et à nous faire connaître les ruines qui en jonchaient le sol ou qui étaient déjà recouvertes par la forêt. De retour aux États-Unis, il éveilla, dans une série de conférences, l'intérêt du monde savant sur ces vestiges d'un autre âge.

Quelques années plus tard, M. l'abbé Brasseur de Bourbourg, envoyé par le gouvernement français, explorait ces mêmes régions, et écrivait plusieurs volumes sur les antiquités américaines.

Mais les plus intéressantes découvertes, dans le dernier quart du siècle, sont dues à un autre explorateur français, M. Désiré Charnay. Le résultat de ses voyages au Mexique et dans l'Amérique centrale (1867-1882) est contenu dans son grand ouvrage intitulé: *Les anciennes villes du Nouveau-Monde.*" M. Lorillard, de New-York, avait donné \$200,000 pour aider à défrayer les frais d'expédition de cet explorateur.

Il faut aussi mentionner M. Maudslay qui, il y a vingt ans, alors qu'il était étudiant à l'Université d'Oxford, se voyant forcé, vu l'état de sa santé, de quitter son pays, arrivait dans l'Amérique centrale à la recherche d'un climat plus clément. Il y rencontra quelques curieux, que les inscriptions des temples attribués aux Mayas intéressaient vivement, et il se prit d'un si grand intérêt pour ces antiquités, qu'il résolut sur-le-champ de faire de l'étude de ces monuments et de leurs inscriptions l'objectif de sa vie. Depuis cette époque, en effet, il n'a cessé d'enrichir les musées d'Oxford et de South-Kensington de tablettes couvertes d'inscriptions qui pourront bien, quelque bon jour, nous dire l'histoire de ce peuple mystérieux, que, faute de mieux, nous désignons sous le nom de "Mayas." C'est à cet enthousiaste et infatigable explorateur que M. Goodman vient de dédier son dictionnaire, fruit de quinze années de travail, sur le système graphique de ces Américains d'autrefois. C'est l'opinion de M. Maudslay que ce savant a devouvert la clef du déchiffrement de l'écriture hiéroglyphique des Mayas. Espérons qu'il ne sera point trompé dans son attente; ce serait faire faire un pas immense à l'histoire de notre continent. Avant Champollion, pour les hiéroglyphes égyptiens, MM. Oppert et Rawlinson, pour les caractères cunéiformes des Babylonniens, plusieurs s'étaient flattés d'avoir réussi à nous livrer le secret de ces écritures; les événements ont prouvé qu'ils avaient pris l'ombre pour la lumière. L'avenir nous dira si M. Goodman nous apporte la lumière. Je suivrai les événements, et si la nouvelle de sa découverte se confirme, les lecteurs de la REVUE CANADIENNE, pour ne parler que de mes chers compatriotes, en seront les premiers informés, dussé-je faire autant de jaloux de tous ceux qui ne sont pas abonnés à cette excellente publication.

Alph. Gagnon.

Québec, avril 1900.

NOTRE-DAME DE LORETTE EN LA NOUVELLE-FRANCE

(Suite)

Un mot sur les industries des Hurons de Lorette complètera ce chapitre. Inutile de répéter ce qui a été dit ailleurs ⁽¹⁾ des occupations des sauvages de la mission et de leurs moyens de subsistance.

Aujourd'hui l'agriculture est moins en honneur chez eux qu'au 18^e siècle. Au témoignage de Kalm, choisissant "les Français pour modèles," ils cultivaient tous le maïs, et quelques-uns avaient de petits champs de blé et de seigle. Plusieurs d'entre eux avaient des vaches. "Ils sèment, dit le naturaliste, dans leurs pièces de maïs, cette plante, si commune chez nous, que nous appelons *soleil*, et ses graines forment un des ingrédients de leur *sagamité*, ou soupe au maïs." ⁽²⁾

Au dix-neuvième siècle, sauf de rares exceptions, ils préférèrent se livrer à des industries moins onéreuses, plus en harmonie avec leur nature indolente.

D'après un publiciste contemporain, ⁽³⁾ "les Hurons de Lorette, placés sur une étroite bande de terre arable, acculés à une région montagneuse et forestière difficilement cultivable, ont été, par la force des circonstances, rejetés vers la chasse et les industries qui en dépendent. A l'heure actuelle, peu d'entre eux s'occupent de chasse; mais leur

(1) Voir chapitre cinquième.

(2) Ouvrage cité, p. 124.

(3) M. Léon Gérin-Lajoie.

aversion pour la culture et les travaux pénibles et suivis subsiste, et ils tirent presque entièrement leurs ressources du tannage des peaux, de la fabrication des raquettes, canots d'écorce, mocassins et articles de fantaisie." (1)

Il ne sera pas sans intérêt pour le lecteur non initié de décrire brièvement l'industrie principale à laquelle le village de Lorette doit aujourd'hui sa subsistance, et dont le monopole n'est pas réservé aux seuls indigènes. Cette industrie comprend la double fabrication des *raquettes* et des *mocassins*, ou *souliers mous*, deux articles qui se complètent mutuellement. En effet, la chaussure de rigueur pour le marcheur à la raquette est le mocassin, soulier à la fois chaud et léger, qui laisse au pied toute sa souplesse et ne brise pas le réseau de la raquette.

La matière des raquettes n'a guère varié depuis la découverte du pays. Le cadre destiné à soutenir le réseau, dont l'ampleur empêche le pied d'enfoncer dans la neige, est invariablement en frêne, bois qui se plie admirablement à la forme qu'on veut donner à la raquette. La matière des cordes entrelacées (2) qui forment le réseau était autrefois exclusivement la peau de l'orignal ou du caribou. On a gardé cette dernière peau pour les raquettes de qualité plus fine. Mais aujourd'hui, les peaux de vache ou de veau sont à peu près seules employées à cet usage.

(1) Ces articles sont faits d'écorce de bouleau et agrémentés de dessins naïfs (fleurs, oiseaux, etc), brodés en soies de porc-épic ou en poil d'orignal ou de caribou teint de diverses couleurs. Avant l'invention des teintures chimiques extraites de l'aniline et d'autres principes, les Sauvages recouraient aux procédés suivants pour les différentes couleurs. Le rouge était extrait de la *tsaroyane* (*galium*); le jaune, des grains de la plante dite *myrica gale*; le bleu, de l'espagnolette ou ratine verte vieillie par l'usage, qui, trempée dans l'eau bouillante, conserve la couleur jaune, et dégage le bleu. On obtenait le vert en trempant les objets teints en jaune dans la décoction bleue précédente; le brun provenait de l'écorce de la noix (*juglans cathartica*); le noir, du même principe, et alors il tirait sur le brun; de l'écorce de l'orme ou de l'érable, et dans ce cas, il se rapprochait du violet. Ces détails sont empruntés à une notice publiée en 1831, par la Société Littéraire et Historique de Québec, et due à M. Green.

(2) Le nom sauvage de ces filaments est *babiche*.

Ces peaux, à l'état cru, c'est-à-dire débarrassées de leur poil, de la chair et des matières grasses qui y adhéraient, sont taillées en filaments plus ou moins épais selon le genre de raquette qu'on veut confectionner. Quand le réseau a durci, ces filaments gardent la translucidité et la couleur des cordes de violon, tirant sur le brun foncé dans les raquettes plus grossières.

Quant à la forme des raquettes, elle varie considérablement. On peut cependant en rattacher les variétés à trois types généraux : les raquettes dites de *chantier*, les *klondykes* et les raquettes de fantaisie.

La première variété, celle qui rappelle le plus exactement le type indigène original, est beaucoup plus large que les autres, de manière à mieux soutenir le poids du corps. C'est la raquette utilitaire par excellence. Les chasseurs, les militaires, les voyageurs, les missionnaires n'en connaissent pas d'autres. Les raquettes dites *klondykes* sont étroites et pointues à chaque bout, le cadre étant composé de deux baguettes de frêne recourbées en arc et rejointes aux deux extrémités. Comme les raquettes destinées aux coureurs, elles ne seraient pas utiles en pleine forêt, où la neige molle cèderait trop facilement sous le poids du marcheur. Elles supposent donc la neige durcie par le vent, ou bien encore un sentier battu par des compagnons de marche ou des concurrents, comme le chemin que doivent suivre les chercheurs d'or.

Quant aux raquettes de fantaisie, il y en a une grande variété, depuis les raquettes d'amateurs et les raquettes de dames et d'enfants jusqu'aux minuscules raquettes, que les touristes emportent comme souvenir de l'hiver canadien et rangent parmi les chinoiseries et autres bibelots de leurs salons.

La nomenclature des peaux qui servent de matière première pour la confection des moccasins ou souliers mous,

est plus variée encore, presque toute la faune des animaux portant bois des cinq parties du monde y ayant successivement contribué.

L'histoire de cette convergence cosmopolite de pelleteries homogènes vers un point aussi obscur que le village de Lorette ne laisse pas que d'avoir son côté piquant.

Comment se fait-il donc que le fournisseur de la matière première d'une industrie qui, après tout, n'a pas une importance majeure, achève de faire le tour du globe à la recherche de ce qu'il faut pour l'alimenter? La raison en est double : d'abord, la dépopulation des forêts avec la marche en avant de la civilisation, et l'extinction progressive conséquente des races de fauves dont la peau est indispensable à pareille industrie. La seconde raison, qui logiquement est antérieure à la première, c'est la demande croissante de cette marchandise causée par la multiplication des clubs de raquetteurs, et l'engouement plus ou moins factice pour les *sports* canadiens.

Il y a une quarantaine d'années, quand le nombre de gens chaussant moccasins n'était pas légion, les chasseurs Lorettains, durant leur chasse d'hiver dans les forêts qui nous séparent de la région du lac Saint-Jean, fournissaient ample matière à leur industrie nationale. Peaux d'originaux et de caribous, ⁽¹⁾ les premières plus épaisses et plus résistantes pour le pied, et celles-ci, plus fines et plus souples, pour les hausses du mocassin, étaient seules en usage. Tout au plus, la peau de mouton servait-elle parfois pour remplacer celle du caribou dans les souliers de qualité inférieure.

(1) L'original est une variété de l'élan (*Alces malchis*). Le caribou est le renne de l'Amérique du Nord (*Rangifer tarandus*). Le major G.-E. MacMahon, du 31e régiment d'infanterie des Etats-Unis (U. S. V.), dans une étude sur les Moros de Mindanao (une des îles Philippines), peuplade originaire de Bornéo et affidée au mahométisme, parle de *caribous* comme faisant partie de la faune de l'île, et dit que les cuirasses des guerriers sont souvent faites de peau de caribou durcie. Le terme *caribou* est probablement employé par l'écrivain américain à défaut d'un mot plus approprié.

Mais bientôt les fauves de la forêt canadienne se faisant plus rares, et la demande s'étant subitement accrue par l'occupation militaire plus nombreuse qui suivit l'affaire du Trent et les menaces de guerre avec la république voisine, il fallut chercher plus loin les matériaux nécessaires à l'industrie de Lorette. Les domaines de Sa Majesté britannique devaient être assez vastes pour fournir des chaussures aux braves soldats venus pour les protéger. Les Montagnes Rocheuses envoyèrent la dépouille de l'élan rouge, et, plus tard, les plaines du Nord-Ouest, celle du bison.

A leur tour, ces deux races puissantes disparurent assez promptement sous la balle du pionnier et au cri strident de la locomotive. Cette fois le problème se compliqua davantage. Les forêts du nouveau monde ne suffirent plus pour chausser le pied de celui qui naguère les parcourait en maître absolu. Il fallut traverser l'océan et demander à l'Afrique australe la dépouille de ses *gnus*, de ses *hartebeests*, de ses girafes, pour chausser l'antipode de l'Amérique boréale. Chose étrange! Le fusil du *burgher* avait abattu sur le *veldt* de l'Orange et du Transvaal la bête qui devait chausser son futur envahisseur.

La chasse aux hommes a succédé à la chasse aux bêtes sur les *kopje* et les *veldts* du Sud-Africain.

Mais, quelques années avant la guerre, l'importation des peaux de ce pays avait cessé. Là aussi, les progrès de la civilisation avaient tari cette source de matériaux.

C'est du berceau du genre humain, de l'antique Asie, que le Huron de Lorette attend aujourd'hui le cuir de ses moccasins. L'élan de l'Inde orientale, qui erre sur les versants des Himalayas a le malheur d'être le congénère de l'orignal ou élan du Canada. Il faut donc qu'il paye de sa vie le prestige de cette royale affinité. Car l'élan ou l'orignal est vraiment le roi des forêts du Nord. Sa

taille colossale, sa force prodigieuse, l'envergure de son puissant panache, la succulence de sa chair et l'épaisseur de sa peau, voilà ses titres à la supériorité. C'est surtout cette dernière qualité qui le fait rechercher aujourd'hui par le fabricant de moccasins, comme elle lui faisait préférer naguère son congénère de la province de Québec, des forêts du Maine ou des Montagnes Rocheuses.

* * *

La préparation des peaux pour la confection des moccasins ne compte que deux ou trois manipulations.

L'épilation se fait en trempant les peaux dans de l'eau claire. Pour les assouplir, on les baigne quelque temps dans l'huile de morue, après quoi elles sont savonnées. On les repasse et polit ensuite au moyen de l'émeri. Enfin on les expose durant une dizaine d'heures, dans une cabane close, à une fumée épaisse produite par la combustion du bois pourri. C'est cette dernière opération qui donne au cuir des moccasins un arôme particulier. La peau est alors prête pour le tailleur. ⁽¹⁾

Celui-ci a divers modèles à sa disposition, suivant l'esèce de soulier demandée. Les deux variétés aujourd'hui en usage sont le soulier *à la forme*, qui est le type à peu près universel, et le soulier *nez de bœuf*, dont le nom s'explique par sa ressemblance avec cet organe de l'animal.

Il y a deux autres variétés qui ne sont plus aujourd'hui dans le commerce : le soulier *à l'iroquoise*, dont le bout est carré, les deux pièces de l'extrémité étant rassemblées et plissées. C'était jadis le soulier favori des raquetteurs. L'autre type est le *Manitoba*, dont l'extrémité est plus pointue.

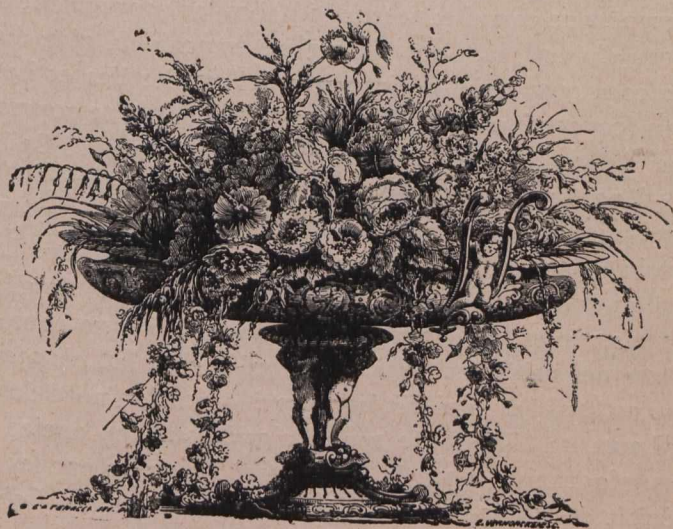
(1) Une assez forte proportion des peaux achetées sur le marché de Londres est avariée. Celles qui proviennent des pays plus chauds sont assez souvent brûlées par la graisse qui s'y est fondue au soleil. C'était le cas, en particulier, pour les peaux de girafe, d'ailleurs peu propres à l'industrie des moccasins, à raison de leur rugosité et de leur porosité.

A ces deux industries, et à celle moins importante des objets de fantaisie, est venue s'adjoindre depuis quelques années la construction des canots en toile goudronnée qui, légers et portatifs en même temps que solides et étanches, semblent destinés à remplacer le traditionnel canot d'écorce.

Si le sauvage était plus prévoyant et économe, il pourrait, avec ces moyens de gagner, jouir d'une aisance relative. Malheureusement, il imite son voisin, le canadien-français, trop souvent passionné pour le luxe et le confort après avoir séjourné "en Amérique," ou fréquenté ceux qui y avaient vécu.

L. St-G. Lindsay, *Titre.*

(A suivre.)



LOUIS JOLLIET

PREMIER SEIGNEUR D'ANTICOSTI

(*Suite*)

XIV

Comme pour l'expédition de Jolliet à la baie d'Hudson, nous sommes obligés de suivre le résumé qu'a fait M. Pierre Margry du journal de l'explorateur québécois, — journal qui semble avoir été soit égaré, soit mis délibérément à l'abri des investigations des chercheurs. La REVUE CANADIENNE a publié ce résumé en 1872; nous n'en rappellerons, et très sommairement, que ce qui concerne le Labrador proprement dit.

Disons d'abord que, sous le régime français, la côte du Labrador commençait immédiatement à l'est des îles et îlets de Mingan (concession de Jolliet et de LaLande) et se poursuivait le long du golfe Saint-Laurent et du détroit de Belle-Ile, puis — à partir de la "pointe du détour" — le long de l'Atlantique jusqu'aux terres voisines du détroit d'Hudson. (Traité d'Utrecht.) Aujourd'hui, on peut dire qu'il y a deux Labrador: l'un dont le nom ne figure pas sur les cartes de géographie, mais revient à chaque instant dans le langage courant et populaire des habitants de la côte nord: c'est le *Labrador laurentien*, ou canadien, qui fait bordure à la portion nord du golfe Saint-Laurent; l'autre, le seul désigné sous son ancien nom par les géographes, dont les côtes sont baignées par les eaux du détroit de Belle-Ile et de l'Atlantique: c'est le *Labrador*

océanique. Le premier fait partie de la province de Québec; le second est annexé politiquement à Terre-Neuve. (1)

Parti de Mingan vers le commencement de juin 1694, ce ne fut qu'un mois plus tard, après avoir mouillé dans plusieurs havres pour permettre aux explorateurs d'y faire la traite et la pêche, (2) que le *Saint-François* atteignit les îles Saint-Jacques, en face de la baie de Missina, d'où l'on commence à apercevoir Terre-Neuve. (3)

Jolliet, à l'instar des premiers explorateurs de la Nouvelle-France, descendit sur une de ces îles et y planta une croix.

Dans ces haltes, et à certains jours, on dressait un autel, le Père franciscain célébrait le saint sacrifice de la messe, et l'on faisait les prières ordinaires "pour le roi, le bourgeois du navire, ses associés, et aussi pour l'heureuse réussite du voyage." (4)

(1) Par proclamation royale datée de la cour de Saint-James, le 7 octobre 1763 (l'année même de la signature du traité de Paris), l'île d'Anticosti, le Labrador et une petite étendue de la côte nord du fleuve Saint-Laurent, à partir de la rivière Saint-Jean (un peu à l'ouest de Mingan), furent annexés au gouvernement de Terre-Neuve; mais, en 1825, un acte du parlement impérial recula les bornes du Canada à l'est, et les fixa à une ligne courant depuis l'anse au Blanc Sablon jusqu'au 52e degré de latitude nord. Anticosti et le Labrador laurentien revinrent alors au Canada et cessèrent de faire partie du gouvernement de Terre-Neuve.—(Voir 6 George IV, chap. 59, sec. 9.)

(2) Il ne faut pas s'étonner de voir Jolliet faire la traite sur ces côtes. Le privilège des associés de la ferme du roi ne s'étendait que jusqu'à deux lieues au-dessous des Sept-Îles; à l'est des concessions accordées à François Bissot, à Jolliet et à LaLande, le champ était laissé libre à tous les pêcheurs et traiteurs, indistinctement; seulement, chacun d'eux était exposé à voir un ou plusieurs concurrents s'établir à ses côtés. Une petite concession portant privilège avait été faite cependant, en 1689, près de Blanc Sablon, mais comme un des concessionnaires était François Pachot lui-même, ceux qui montaient son navire, le *Saint-François*, pouvaient y faire la traite en toute sécurité et légalité.

(3) C'est sur une île voisine de Terre-Neuve qu'un petit-fils de Louis Jolliet, que nous croyons être Jean-Baptiste Jolliet de Mingan, fut tué accidentellement par le sieur Pierre Tessier, qui l'accompagnait, en 1738. L'infortuné jeune homme expira trois quarts d'heure après avoir reçu le coup fatal.—(Archives du ministère de la marine, à Paris; document résumé par M. Edouard Richard, archiviste du gouvernement canadien.)

(4) M. Margry ne donne pas le nom du Père récollet qui accompagnait l'expédition. Le texte du manuscrit de Jolliet le ferait sans doute connaître. Nous savons seulement que le Père Simon de la Place, récollet, se trouvait à Anticosti, en 1689, et que, cette même année, il était allé annoncer l'Évangile aux Esquimaux. Le Père Sixte Le Tac dit expressément que le Père Simon de la Place fut le premier missionnaire qui soit allé chez les Esquimaux.

Le 9 juillet au soir, on atteignit les îles de Balsamon, qui marquent le commencement du détroit de Belle-Ile.

Le 10, les voyageurs rencontrèrent sur la mer "des glaces qui, dans le lointain, paraissaient comme des châteaux." Le lendemain ils passèrent en face d'une île qu'ils nommèrent la Citadelle. C'était un rocher à pic, de trente pieds de hauteur, qui formait un triangle de plus de quinze arpents, "avec des fossés naturels, des places d'armes tout à l'entour," pavées de gravier et de cailloux. Le même jour, — 11 juillet, — le *Saint-François* doubla "la Pointe du Détour, qui est la fin du détroit de Belle-Ile, nommée par quelques-uns le Cap Charles." (1)

Les voyageurs virent alors devant eux "une anse pleine d'îles;" ils mouillèrent près des premières, à cause du vent du sud.

Toute cette côte dentelée et déchiquetée du Labrador serait extrêmement dangereuse si elle n'était protégée contre les vents par une multitude d'îles et îlots qui sont pour les navigateurs un abri admirable.

Le 12 juillet au matin, "on entendit comme deux coups de canon au loin. Jolliet s'embarqua dans un canot avec deux hommes pour aller à la découverte. Il reconnut que c'étaient des glaces qui avaient fait ce bruit en se brisant et en tombant dans la mer."

On était enfin entré dans la mer toute parsemée d'îles de la côte du Labrador, et là commence un véritable voyage de découvertes. Jolliet "donne des noms aux lieux comme s'ils n'étaient connus de personne et qu'il en prit possession le premier. Il veut aussi apprendre ce que peut produire d'avantages aux Canadiens le commerce avec les Esquimaux."

(1) La baie voisine du cap Charles a été indiquée comme devant être le terminus d'une ligne de chemin de fer qui relierait Québec au Labrador océanique. Du cap Charles à la côte de l'Irlande, la traversée se ferait en quatre jours. Un autre projet serait de relier la baie James à l'Atlantique par un chemin de fer qui suivrait la vallée de la rivière appelée *East Main*, à l'est de la baie, puis, après avoir franchi un désert de sable sans montagnes, atteindrait la vallée du fleuve Hamilton et celle du lac Melville, et aurait son terminus à l'estuaire Hamilton (*Hamilton Inlet*).

L'explorateur avait encore un autre but : celui de trouver un passage moins au nord que le détroit d'Hudson pour communiquer de l'Atlantique à la baie James.

Jolliet donna le nom de Saint-Louis à une baie dans laquelle il entra le 13 juillet. (1) On alluma des feux, on tira du canon pour attirer les Sauvages, mais personne ne parut, et l'écho seul répondit aux détonations.

Le 14, " comme le vent était contraire au point de faire douter une tempête, (2) on s'arrêta pour raccommo-der la barque; Jolliet monta sur une île d'où il découvrit bien dix lieues dans la baie vers le nord-ouest, en outre des deux qu'on avait déjà parcourues. Par la coupe des montagnes, il pensa que la baie continuait au delà. Il y vit plusieurs îlots de roche et des îles couvertes de grands bois d'épinettes, de trembles et de bouleaux, ainsi que les montagnes voisines. Les îles des bords de la mer seules lui parurent peuplées et revêtues de mousse.

La plupart de ces îles étaient fort hautes, et chacune dans son milieu représentait comme des montagnes d'une terre ferme.

" Jolliet examina ainsi avec la plus grande attention le paysage, mais le soleil se coucha sans montrer les Esquimaux tant souhaités.

" Enfin le 15, comme l'on quittait la baie, il aperçut au large une biscaïenne faisant la route de Terre-Neuve. Sa pensée d'abord fut que c'était un navire européen, parce qu'elle retourna sur ses pas (*sic*), mais, deux heures après, le *Saint-François* vit arriver les Esquimaux.

" Il ne s'en présenta d'abord à Jolliet que deux, chacun dans un canot de loup marin, pour traiter de quelques peaux. Les autres demeurèrent au loin. Ils ne voulurent pas aborder,

(1) Ce nom a été conservé ; on le retrouve sur une carte officielle de la province de Québec, publiée en 1898.

(2) Ce joli archaïsme—douter une tempête—est sans doute cité textuellement du manuscrit original. Il est regrettable que M. Margry, qui a trouvé bon de publier intégralement des pages d'ineptie anonymes, dans un de ses volumes de documents historiques, n'ait pas cru devoir reproduire textuellement les manuscrits authentiques de Louis Jolliet qu'il a eus entre les mains.

mais ils ne cessèrent de crier, quoique plus hardis: *Ahé! ahé! Thou, tchourakou!* c'est-à-dire: "Bas les armes! Point de trahison!" Ils étaient à portée de mousquet des Français, et ceux-ci voyaient bien les signes qu'ils leur faisaient d'aller à eux. Enfin Jolliet s'y décida. Il prit avec lui, dans le bateau, trois hommes et quelques couteaux pour la traite. On s'aborda aisément des deux parts.

"Des deux Esquimaux, l'un, vieillard à barbe noire (qui avait sans doute eu des rapports avec les Espagnols)... se nommait Capitena Joannis; l'autre, sans barbe, s'appelait Kamicterineac. Tous deux étaient grands, gras et blancs."

Chacun d'eux était couvert d'un "capot de loup marin à capuchon, semblable à ceux des Récollets," se terminant par une queue ou pointe "bien passée et bien cousue." L'un et l'autre avaient "une culotte de peau avec le poil, et des bottes de loup marin, le tout bien cousu et bien fait.

"Les deux Esquimaux firent signe à Jolliet et à ses compagnons d'entrer et de mouiller dans un havre qui paraissait proche. L'espérance de faire quelque commerce et peut-être quelque découverte porta Jolliet à pénétrer dans ce havre, que l'on nomma, en souvenir du vaisseau et du bourgeois (François Pachot), le havre Saint-François. (1)

"Le lendemain, après une nuit tranquille, sur les huit heures, nos Français entendirent les mêmes cris: *Ahé! ahé!* C'étaient les deux Esquimaux de la veille qui les invitaient à la traite. Mais comme ils voulaient toujours ne pas venir à bord, Jolliet descendit sur le bateau avec quatre hommes. S'approchant des nôtres en étendant et en agitant des peaux de loutres comme ils eussent fait de pavillons, les deux Esquimaux ne cessaient de crier: *Ahé! ahé! Thou, tchourakou!* redoublant fréquemment: *Thou, tchourakou,* c'est-à-dire: "Point de trahison! bas les armes!" Ils avaient à terre, au loin, leurs

(1) Ce nom, inscrit sur les cartes de Jolliet, a aussi été conservé.

arcs, des flèches et un fusil. Ils faisaient signe à Jolliet d'agir de même. Lorsque le bateau de celui-ci fut arrivé près des roches, il aborda et alla seul au-devant d'eux; mais ils se retirèrent aussitôt en arrière; tout étonnés et inquiets, ils lui firent signe avec la main de retourner au bateau, et lorsqu'il y fut, ils lui dirent avec gaieté, la satisfaction peinte sur le visage: *Catchia!* "Voilà qui est bien." Alors ils joignirent les Français. Mais un d'eux gardait toujours les armes et les flèches, pendant que l'autre traitait. Ils ne venaient que l'un après l'autre, disant toujours: *Tchourakou!*

"Jolliet écrivit plusieurs mots de leur langue, qu'ils lui donnèrent avec des témoignages de joie. Ces Esquimaux furent les deux seuls qu'il aperçut. En les quittant, ils lui firent entendre qu'ils allaient dans leur chaloupe rejoindre leurs gens, partis depuis peu de ce havre. Nos Français, en effet, y comptèrent onze grandes cabanes du printemps, et reconnurent là, comme à la baie Saint-Louis, que ceux qui y avaient séjourné y avaient fait des canots et raccommo­dé des biscâiennes.

"Le 17 juillet, ils doublèrent le cap qui sépare le havre de Saint-François de la baie appelée de ce nom par eux, et y entrèrent.

"Le 18, ils traversèrent la baie Saint-Michel et y trouvèrent un bon mouillage, où ils furent retenus par le vent de N.-O., et par la pluie. Jolliet profita de cette nécessité pour envoyer un canot reconnaître les petites anses. Celui qui le menait remarqua qu'il y avait quantité de bois sur les montagnes, et dans les vallées l'apparence d'une rivière.

"Le 21, laissant une baie à gauche, dans le nord-ouest, et les îles que l'on nomma îles Saint-Thomas, le *Saint-François* entra dans un canal. . ."

Le lendemain, le vent étant sud-sud-ouest, "comme le *Saint-François* allait sortir des îles. . . l'équipage découvrit dans le nord-ouest une grande baie dont le fond ne paraissait point. (1)

(1) Probablement la baie de Sandwich.

On jugea aussitôt que ce pouvait être la grande rivière que l'on cherchait, sur laquelle les Esquimaux devaient se trouver, sinon que l'on y rencontrerait du moins un passage dans les îles pour abrégé la route.

“Après avoir bien considéré tout, en bas et du haut des mâts, Jolliet résolut d'entrer dans cette rivière. Nos Français avaient fait environ une lieue lorsque, passant le long d'une île pleine de goélands, ils entendirent plusieurs voix: c'étaient celles des Esquimaux, qui parurent presque au même instant. Ils montaient deux biscaïennes qu'ils s'empressèrent de mener dans une île, puis, comme ceux qu'on avait vus les jours précédents, ils se mirent à crier: *Ahé! ahé!*, en montrant des loups marins. Plus courageux que les autres, ils vinrent à bord du vaisseau au nombre de six, chacun dans un canot... Après avoir changé quelques loups marins, ils firent signe à nos Français de gagner la baie et qu'ils allaient les y suivre avec leurs biscaïennes pour leur montrer leur village, où l'on traiterait davantage. Jolliet le souhaitait, car, disait-il, tout roule sur ce mot de traite, et cependant cette traite n'est pas grand'chose jusqu'ici. Ils les crut donc, et peu de temps après il vit leurs biscaïennes arriver à la voile derrière le *Saint-François*, qui cargua les siennes pour les attendre. Deux canots s'avancèrent alors pour montrer le passage par lequel il fallait entrer... Jolliet les laissa prendre les devants et les suivit avec plaisir dans le canot faisant nord-nord-ouest quatre lieues jusqu'aux cabanes du village.”

UN VILLAGE D'ESQUIMAUX.

“Jolliet estimait être par 53° 44' de latitude. Le *Saint-François* mouilla sur les deux heures de l'après-midi devant le village, où, lorsque tous furent assemblés, nos Français comptèrent neuf cabanes, trois biscaïennes et un charois. Tout était en bon ordre. Neuf canots vinrent trouver Jolliet et son monde, faisant les signaux et les harangues ordinaires; puis, après avoir traité, ils s'en retournèrent avec beaucoup de joie.

“ Ils firent alors de la fumée sur une montagne de leur île, pour avertir deux canots qui étaient dans la baie. Dans l'un était leur chef, nommé Guignac, qui voulut venir droit au navire; ils l'approchèrent, et ensuite ces dix canots vinrent avec lui, tous rangés de front, les hommes toujours haranguant et disant sans cesse le *Tcharakou*: “ paix partout, bas les armes, point de trahison, bons capitaines de tous côtés.”

“ L'abord, les embrassades, les cérémonies de joie se firent dans le bateau, contre le navire, après quoi ils s'en retournèrent donnant à entendre qu'ils reviendraient le lendemain. . . ”

Ils revinrent en effet le lendemain matin. Ils se montraient gais et affables; “ parfois ils faisaient aux Français signe d'aller à leurs cabanes. Jolliet écrivit quelques mots de leur langue, qui lui parut aisée à apprendre.” Ils vinrent de nouveau le soir, mais quelque chose dans le navire leur parut suspect. “ Ils firent garde toute la nuit; mais lorsque le jour parut, une grande fumée s'éleva, et soit qu'ils eussent reconnu l'esprit pacifique des nôtres, soit pour une autre raison, ils poussèrent des exclamations de joie et adressèrent aux Français des paroles de paix, les invitant à venir auprès d'eux. Ils firent chanter leurs femmes, dont Jolliet trouva les voix fort douces et très agréables. Néanmoins, après avoir considéré leurs danses et écouté leurs chants pendant quelque temps, il prit garde que ce n'était pas pour cela que le *Saint-François* s'en allait à la découverte, et il cria à son tour aux Esquimaux de venir sans craindre; il nomma toutes les marchandises en leur langue. Ceux-ci l'écoutèrent attentivement et s'embarquèrent dans onze canots; ils approchèrent, firent leurs échanges. Il y eut comme un pacte d'alliance et de paix, grâce à un petit présent que le chef accepta en témoignage de sa joie.”

Jolliet rapporte ensuite que les explorateurs voulurent donner aux indigènes une idée de leurs propres chants. “ Dans cette entrevue, dit M. Margry, nos Français ne voulurent pas demeurer en arrière avec les Esquimaux sur le point de la mé-

lodie." Le Père récollet " entonna le *Sub tuum præsidium* et le *Domine salvum fac* sans doute aussi bien que Récollet ne put jamais l'entonner ", ce qui provoqua " des cris de remerciements et de joie "...

" Ceci se passait sur les huit heures du matin, et après le dîner, c'est-à-dire vers onze heures ou midi, le R. P. Récollet, un fils de Jolliet et cinq hommes de l'équipage descendirent tous armés dans le bateau pour aller à terre et se familiariser plus encore avec les indigènes."

Ils furent reçus avec affabilité. " Le chef Guignac s'en vint au-devant de nos Français dans son canot, leur montra le lieu propre pour aborder le plus près des cabanes, à une portée de fusil. Lorsqu'on atteignit le rivage, le chef manifesta un vrai plaisir de cette visite, vint prendre par la main le père Récollet à la descente du bateau et le conduisit au village, tandis que la jeunesse et les femmes visitaient les autres Français restés dans le bateau avec leurs armes. " Personne ne disait mot, sinon " doucement, et d'un visage riant, écrit Jolliet, passant la main " sur l'estomac et sur les bras: *Catchia! catchia!* voilà qui est " bien, disaient-ils."

On mena le Père récollet tout droit à la cabane du chef. " La femme de celui-ci y entra la première, le Père vint après elle, puis ce fut le tour du chef. Guignac fit voir à notre religieux tout son ménage, après quoi ils passèrent dans les autres cabanes, le chef tenant toujours le Père par la main, chaque famille faisant présent au visiteur de viande et d'huile de loup marin, qui était alors le meilleur de leurs vivres. Cette course faite, Guignac le ramena au bateau, l'embrassa et s'en retourna, disant: *Tchourakou*, paix partout, *Catchi*, voilà qui est bien."

JOLLIET VISITE LE VILLAGE DES ESQUIMAUX.

Le lendemain, 25, Jolliet voulut savoir s'il serait reçu par les Esquimaux avec l'empressement que l'on avait témoigné au bon Père franciscain. Il descendit dans le bateau, avec huit

hommes, tous armés. “ Guignac, l’apercevant, vint seul dans son canot au-devant de nos Français. Il les harangua, leur montra le lieu propre au débarquement, sauta le premier à terre, puis il s’en vint recevoir Jolliet au bateau. Alors il l’embrassa et le prit par la main droite, pendant qu’un autre vieillard lui tenait la main gauche. Un second chef montrait les mêmes civilités en faisant les mêmes cérémonies à M. de La Ferté. Tout le long du chemin, les jeunes gens que l’on rencontrait faisaient de grandes amitiés aux Français. Ils les embrassaient, les complimentaient, et les gestes aidaient à comprendre là où la parole était insuffisante.

“ Lorsque Jolliet fut entré dans la cabane de Guignac, celui-ci lui montra sa femme, qui était vieille. Elle prit la main à notre Canadien, l’embrassa à la française. Sa fille, qui était mariée, en agit de même. Jolliet, voyant le gendre de Guignac lui faire signe que c’était sa femme, et que l’enfant de dix mois environ qu’elle portait était son fils, les embrassa tous trois, n’y trouvant rien de désagréable, et pensant, d’après les embrassements de la grand’mère, que c’était une marque d’amitié honnête et de civilité parmi eux.

“ Guignac et sa famille menèrent ensuite nos Français par la main, dans les autres cabanes, où on les reçut partout très bien, avec les mêmes civilités.

“ Jolliet manifesta alors aux Esquimaux le désir de les entendre chanter, et les pria aussi de vouloir bien danser. Aussitôt seize femmes se mirent en rond et chantèrent, pendant que le second chef dansait au milieu d’elles.

“ Notre découvreur trouva que leur danse avait quelque chose de celle des sauvages du Canada, mais leur chant, partant de voix plus belles, lui parut plus mélodieux.

“ Durant toute cette visite, il ne cessa d’observer tout ce qu’il voyait : hommes, femmes, choses.

“ Les hommes, d’après ce qu’il rapporte, étaient bien habillés. Chacun avait un justaucorps de loup marin, une culotte de

peau de chien, de renard ou d'ours, avec une paire de bottes, le tout bien passé, bien fait, bien cousu. Les hommes ne parurent pas à Jolliet aussi basanés que nos sauvages; leurs cheveux noirs étaient coupés au-dessus des oreilles; leur barbe était noire, mais presque tous se la faisaient."

Nous ne ferons pas ici de digression ethnologique; nous dirons seulement que les Esquimaux n'appartiennent pas à la même race que les Peaux-Rouges d'Amérique. L'abbé Ferland semble prétendre que l'on retrouve chez eux les traits caractéristiques de la famille des Samoyèdes et des Lapons. Quant au nom "Esquimaux", il vient d'une expression abénaquise qui veut dire "mangeurs de poissons crus." Les Esquimaux d'autrefois mangeaient non seulement du poisson sortant de l'eau et non apprêté, mais aussi de la viande crue.

Pour ce qui est du caractère et des "manières" des Esquimaux, Jolliet "reconnut en eux une grande propension à rire, et un esprit comme des façons d'agir tenant plus du Français que du sauvage.

"Les femmes lui semblèrent bien faites, grandes, grosses et grasses; il ne leur reprochait que d'avoir le nez court; cependant, avec leur carnation parfaitement blanche, leur voix qui n'avait rien de rude, elles ne laissèrent pas que de lui paraître fort agréables, surtout par la manière dont elles disposaient leurs cheveux. Les jeunes femmes en faisaient une espèce de bouquet sur chacune de leurs oreilles; elles tressaient le reste, qu'elles mettaient en rond sur leur tête, ce qui formait comme une belle rose épanouie."

Il trouva le costume de ces femmes "moins sauvage que celui des Indiens du Canada." Elles portaient de grandes bottes qui allaient toujours en élargissant et montaient jusqu'à la ceinture, où était fixée une lourde peau de loutre, de caribou ou d'un autre animal. Le buste était couvert d'un justaucorps qui avait des manches "comme les capots des Canadiens, et un capuchon comme la robe des récollets. Ce capuchon, qui

était assez grand pour qu'elles portassent leurs enfants dedans, leur servait aussi quelquefois à couvrir leur tête. Derrière ce justaucorps, une grande queue, large de plus d'un demi-pied, descendait à deux doigts de terre."

On a vu, dans la lettre adressée par Jolliet à M. de Lagny, en 1693, que ces Esquimaux étaient polygames. Ils vivaient l'hiver dans des maisons, l'été sous des tentes. Celles-ci étaient faites en rond, et " couvertes de loup marin passé." Elles paraissaient propres et nettes. Les lits placés dans les cabanes étaient élevés d'un pied au-dessus de terre; on y étendait des peaux d'ours ou de loups marins pour servir de couvertures pendant la nuit.

Ces Esquimaux mettaient leur eau dans des seaux de cuir de vache marine. On avait dit à Jolliet qu'ils buvaient de l'eau salée. " M. de La Ferté voulut s'en assurer et voir si elle était douce. Il en prit dans la main, mais aussitôt le chef lui fit donner une tasse de bois, dont il se servit pour boire. " L'eau était douce, écrit Jolliet, et la civilité remarquable."

" Jolliet qui observait tout avec soin, visita également la rade, où il aperçut trois biscaïennes et un charrois. Ces quatre bâtiments neufs avaient leurs grappins devant et derrière, des mâts, des voiles, des avirons, un baril d'arcanson, un baril de clous à carvel et demi carvel, une barrique vide et un coffre. Sur une biscaïenne, Jolliet lut en gros caractères: *Jesus Maria Joseph!* Il ne put regarder que dans celle-là, sans voir ce qu'il y avait dans les autres, mais tout paraissait neuf et bien peint. Jolliet se demanda inutilement comment et en échange de quoi les Esquimaux avaient pu se les procurer."

PLUS AU NORD. — UNE VASTE BAIE A L'OCCIDENT.

Toute la bande annonça son départ et son prochain retour. Hommes, femmes, enfants prirent place dans les biscaïennes après avoir fait aux Français " toutes sortes de civilités et d'amitiés."

Les explorateurs mirent à la voile presque aussitôt et atteignirent bientôt "un détroit situé vers le 54^e degré." Les Esquimaux les suivaient voiles déployées avec leurs quatre embarcations, "et entrèrent dans une baie de plus de quinze lieues de profondeur, où il y avait apparence de rivière."

Cette baie nous paraît être la Baie des Esquimaux, appelée aussi Estuaire Hamilton (*Hamilton Inlet*), dont le fond marque aujourd'hui la limite nord-est de la province de Québec, (1) et qui reçoit les eaux du lac Melville et du fleuve Hamilton, venant de l'ouest. (2)

Le vent ayant changé, les explorateurs furent obligés d'entrer dans la baie, où ils pénétrèrent "environ trois lieues dans l'ouest.

On y tua trois canards, mais on n'y trouva pas de morue. Jolliet depuis son entrée dans le Labrador, n'avait pas vu autant d'arbres qu'il en aperçut en ce lieu.

"Il pénétra six lieues plus loin dans le N.-O., et N.-N.-O., jusqu'à une pointe de bois sur laquelle deux avirons d'Esquimaux, que l'on trouva, furent plantés debout, dans une île du côté du nord, où le *Saint-François* était mouillé; on la nomma la Pointe-aux-Avirons."

Le dernier jour du mois de juillet, on fit dix lieues vers le nord-est pour sortir de la grande baie, "large d'au moins six lieues et dont on ne voyait pas la profondeur dans l'ouest.

"A midi on prit hauteur; Jolliet estima être par 55° 15' de latitude."

Le 3 août on se trouvait à 55° 34'. On passa la nuit dans une baie remplie d'îles montagneuses, qu'on nomma la Baie des Montagnes, et l'on entra le lendemain dans une petite baie

(1) Voir le Statut du Canada, 61 Vict., chap. 3.

(2) Il ne faut pas confondre cette baie avec une autre Baie des Esquimaux, appelée aussi Baie Saint-Paul, voisine de la baie de Brador, ou baie de Phélypeaux ou baie des Espagnols, sur la rive nord du golfe Saint-Laurent, presque à l'entrée du détroit de Belle-Ile. C'est au fond de la baie de Brador que se trouvait l'ancien port de Brest dont il reste encore quelques traces.

que l'on appela la Baie de Pachot. Ce nom venait d'être donné lorsque les explorateurs entendirent la voix de plusieurs indigènes, et bientôt apparurent trois biscaïennes bordées de peaux de loups marins et quatorze canots. Toutes ces embarcations étaient remplies d'Esquimaux.

Jolliet ordonna de mouiller en ce lieu, et l'on y demeura trois jours.

“ Le chef des Esquimaux se nommait Abenak. Tous vinrent plusieurs fois au navire, hommes, femmes et enfants, et chaque fois ce fut avec les mêmes cérémonies et les mêmes civilités qu'on avait remarquées chez ceux qu'on avait déjà fréquentés. Certains objets firent reconnaître qu'ils trafiquaient avec les Européens. . .

“ Le 8, le vent étant devenu favorable pour la route, on les quitta. Mais comme on avait fait six lieues dans le N.-N.-O., et que le *Saint-François* passait entre deux îles, il échoua. La marée baissait alors; il fallut demeurer jusqu'au soir et attendre l'autre marée; lorsque celle-ci arriva, l'on tira au large sans aucun dommage, quoique la nuit fût mauvaise.

“ Le 9, la hauteur du soleil sur l'horizon, avec l'astrolabe à terre, était de 50 degrés. Jolliet estimait pour la hauteur du pôle 55° 45. ' et la variation de l'aimant de 26 ' N.-O.

“ Par le travers de cette hauteur, il s'offrit à lui une grande baie dont il ne vit pas le fond. . . “ Je ne sçay pas, dit-il, où les “ eaux peuvent traverser, mais elles ont des vingt et trente “ lieues de tour, il faut plusieurs voyages pour les découvrir, “ et sans doute qu'elles ne sont pas sans sauvages. Pour “ du profit, je ne vois pas jusqu'icy qu'il y en ait beaucoup. Les “ terres me paraissent fort ingrates en toutes choses.”

Le 11 août, huit canots et quatre biscaïennes parurent dans la baie. Ils venaient annoncer l'arrivée prochaine du grand chef Amaillouk.

Le lendemain, “ aussitôt que le jour parut, on vit arriver vingt-deux canots et trois biscaïennes pleines de femmes, de

filles, de garçons de tout âge et de toute grandeur, jeunes et vieilles, petits et grands. C'était Amaillouk et ses gens. Ils traitèrent le peu qu'ils avaient de loups marins et chantèrent à leur mode, faisant paraître toujours beaucoup de joie de voir les Français et de pouvoir par leur intermédiaire satisfaire à quelques-unes de leurs nécessités."

Ces Esquimaux étaient assez portés au larcin. Leur chef étant resté dans le navire, sur l'invitation de Jolliet, un jeune homme qui l'accompagnait s'empara adroitement d'une boussole — la boussole même de Jolliet — et la passa à sa femme restée dans une chaloupe auprès du navire. Celle-ci mit aussitôt cet objet brillant dans une de ses bottes. Mais elle avait été vue. Jolliet la fit fouiller séance tenante, et l'instrument fut ressaisi en dépit d'efforts aussi comiques qu'ingénieux de la part de la recéleuse. "Ce fut un éclat de rire général tant de la part des Français que du côté des Esquimaux, fort portés par eux-mêmes à la gaieté et même à la raillerie. Le Père récollet en fit l'épreuve en cette circonstance.

"Il était entré dans une de leurs biscaïennes. Là il fut d'autant mieux reçu qu'il faisait des présents aux femmes et aux enfants. Mais il trouva qu'on le recevait trop bien. En effet, c'était parmi les femmes à qui l'embrasserait; les unes l'embrassaient d'un côté, les autres de l'autre, pendant que d'autres vieilles l'inquiétaient de leurs baisers, faisant semblant avec leurs dents de vouloir le manger. *Tcharakou*, paix partout, disait le Père; mais cela ne cessait pas, et le vénérable récollet se trouva fort heureux de rentrer au vaisseau. Depuis lors l'envie ne lui prit plus de retourner faire des présents."

Jolliet avait eu le talent de s'initier suffisamment au langage des indigènes pour pouvoir, en s'aidant de quelque mimique, s'entretenir avec Amaillouk et ses compagnons. "Toutes les harangues et les cérémonies étant faites, des deux côtés, on quitta la baie, que Jolliet nomma la baie de Sainte-Claire." On était au 12 août; "c'était la fête de cette sainte, qui était la

patronne de sa femme, et Jolliet se consola par un souvenir de ne pouvoir donner à celle-ci de plus près l'expression d'une affection qui durait déjà depuis vingt ans. Ce souvenir, en face de ses enfants et de ses amis, était encore une fête de famille."

Les jours suivants ne furent marqués par aucun incident important. "On approchait des 56 degrés;... on était déjà à plus de 106 lieues en droite ligne de Belle-Isle, à 15 ou 20 lieues au plus du havre Saint-Pierre. Jolliet ne voyait pas chance de rencontrer si tôt des sauvages dont le trafic pût payer ce que le vaisseau coûtait tous les jours. On n'avait pas trouvé de morues depuis les 52° 30'; on n'en avait vu que quelques petites aux côtes des Esquimaux; il fallait donc aller ailleurs en chercher pour employer le sel que l'on avait. D'un autre côté, les ancres semblaient trop faibles et les câbles trop usés pour ne pas obliger à prévoir de mauvais temps dans de mauvais mouillages. Le retour fut donc résolu d'un consentement unanime, et l'on songea à trouver un havre pour mettre le navire en état de supporter le voyage. On le trouva le jour même, et le soir, au milieu du souper, qui était fort maigre, faute de gibier et de morue, on put se saisir de deux caribous, une mère et son petit, qui traversaient le havre. "C'était, dit Jolliet, le veau gras dont nous avons besoin." On se prépara alors à repartir avec ces munitions, heureux, après tout, des résultats de cette exploration, en raison des moyens dont on disposait.

"Quant on fait, dit Jolliet, des découvertes de cette sorte, "avec un navire, en travers des isles, des islots, des rochers, "dans des bayes de dix, quinze et vingt lieues de large, dont "on ne voit point le fond et pleines de battures, il faut avoir du "temps avec une grande expérience, un bon jugement et une "prudence non commune (Jolliet fait sans doute ici l'éloge de "son équipage) et, après avoir heureusement réussi, il faut dire, "pour avouer la vérité: "*Soli Deo honor et gloria.*"

De retour à Québec, Louis Jolliet constata que le château Saint-Louis, l'ancienne résidence des gouverneurs de la Nou-

velle-France, dont la construction remontait à 1637, avait été démoli. Frontenac venait de faire raser ce bâtiment, qui tombait en ruine, et un nouvel édifice était déjà commencé sur les fondements de l'ancien. (1) Frontenac s'était temporairement installé dans un corps de garde voisin de l'entrée du fort, d'où il surveillait lui-même les ouvrages, et c'est là que Jolliet alla rendre compte au gouverneur de son expédition chez les Esquimaux.

Les pages qui précèdent ne donnent que peu de renseignements sur les ressources du Labrador comme pays de pêche et de chasse. Elles ne disent rien par exemple, des vaches marines que l'on capture sur ses rives, et dont les peaux mesurent jusqu'à dix-huit pieds de longueur, rien non plus de la chasse au moyac, oiseau dont les œufs offrent une nourriture substantielle d'une saveur agréable, et fournit au commerce une quantité considérable de plume et de duvet.

La côte du Labrador est la patrie des phoques (loups marins), que l'on peut abattre par centaines et par milliers tout le long de l'année, mais surtout le printemps lorsqu'ils se réfugient sur les glaces flottantes. Le golfe Saint-Laurent est vraiment l'empire de la morue — empire que des pêcheurs étrangers sont en train de dévaster au moyen d'immenses filets aux mailles d'une finesse excessive. Les eaux du golfe recèlent aussi beaucoup d'autres poissons: saumon, hareng, truite de mer, maquereau, homard, que l'on exporte, comme la morue, dans différents ports de l'Europe et de l'Amérique.

(1) Le château Saint-Louis occupait le sommet du rocher, immédiatement au-dessus de la rue Sous-le-Fort. La célèbre galerie donnait sur le "précipice" que l'on franchit commodément aujourd'hui au moyen d'un ascenseur. Le château réédifié resta le centre de l'autorité du roi de France dans l'Amérique du Nord jusqu'au mois de septembre 1759. Agrandi sous le gouvernement anglais, il fut détruit par un incendie le 23 janvier 1834.

Ernest Gagnon.

(La fin au prochain numéro)

LE FRERE ALEXIS RAYNARD, O. M. I.

CE n'est pas précisément la vie de cet humble religieux, tout édifiante qu'elle est, que je me propose de narrer en ce moment.

Elle n'offre, à vrai dire, rien de bien saillant, qu'on ne rencontre chez les autres frères Oblats du Nord-Ouest. Sa mort cruelle et tragique présente toutefois un intérêt particulier et se rattache à un drame sanglant, qui dans le temps a créé une sensation bien pénible.

Cette lugubre histoire, sur laquelle un jour complet n'a jamais pu être jeté, mérite d'être racontée.

Le frère Alexis, car c'est sous ce nom qu'il était généralement connu, naquit dans le département du Gard, en France, en 1828. Il fit son oblation dans la congrégation des Oblats en 1852, et fut immédiatement envoyé dans les missions du Nord-Ouest.

Taillé en hercule, ayant près de six pieds de hauteur, admirable de dévouement, il fut un véritable trésor pour les missions du Nord.

Il se fit tour à tour catéchiste, charpentier, menuisier et bachelier, le tout pour la plus grande gloire de Dieu. Il fut employé en premier lieu à l'île à la Crosse et au lac Athabaska; plus tard, ses supérieurs l'envoyèrent au grand lac des Esclaves et au lac la Biche. Mgr Taché, qui s'y entendait en hommes, loue son grand courage et son zèle infatigable, dans ses *Vingt années de mission*. Mgr Faraud lui avait voué une affection vraiment paternelle, et lorsqu'il fut chargé, comme vicaire apostolique, des missions d'Athabaska-Mackenzie, il ne voulut plus se séparer de lui.

Les mortifications que s'imposait ce bon frère, rappellent celles des anciens anachorètes de la Thébaïde. C'est ainsi que pour obtenir la conversion des sauvages, il portait une ceinture dentelée de pointes de fer aiguës et prolongeait ses prières durant une partie des nuits. Dans ces régions inhospitalières, il n'avait pour nourriture ordinaire que du poisson blanc.

Le pain était un mets à peu près inconnu. Et pourtant, des hivers durant, il passait tout le jour dans la forêt à équarrir le bois destiné à la construction de chapelle ou résidence des missionnaires et, malgré ces pénibles travaux, il observait sévèrement le jeûne du carême. Il poussait ses pénitences jusqu'à s'abstenir absolument de toute nourriture, le vendredi saint. Tels sont en quelques mots les principaux traits de la vie de ce religieux.

Pour bien saisir ce qui va suivre, il ne sera pas hors de propos de le faire précéder d'une petite note historique.

Jusqu'en 1869, la Cie de la baie d'Hudson expédiait ses marchandises dans le McKenzie, par la voie du lac Cumberland, le fleuve Churchill, l'île à la Crosse et le portage la Loche. C'était au milieu du portage la Loche, que les brigades du Nord, venaient rencontrer à tous les ans, celles du fort Garry pour leur remettre les riches fourrures recueillies pendant l'hiver et recevoir en échange les marchandises destinées à la traite. La Cie s'était chargée jusqu'alors de transporter, moyennant rémunération, bien entendu, les effets des missionnaires en même temps que les siens.

A mesure que le nombre des missions augmenta, le transport des colis devint de plus en plus difficile et en 1869, la Cie informa Mgr Faraud qu'il lui serait presque impossible de continuer ce service.

Monseigneur fut donc obligé de chercher une autre voie de communication avec le MacKenzie. C'est alors qu'il se fixa au lac la Biche et y établit sa résidence, pour mieux surveiller l'envoi des choses indispensables à ses missionnaires. De ce poste, les canots descendaient la rivière la Biche, et la rivière

Athabaska, qui conduisait au lac du même nom et de là atteignaient le fleuve MacKenzie par la rivière et le lac des Esclaves.

Mgr Faraud n'eut garde d'oublier le frère Alexis dans cette occurrence. Le frère le suivit donc au lac la Biche. Pendant l'absence de Monseigneur, qui était allé solliciter des secours en France, le frère Alexis fut envoyé de nouveau au lac Athabaska. En 1875, Mgr Faraud était de retour au lac la Biche et l'un de ses premiers soins fut de rappeler le frère Alexis auprès de lui. Ce pauvre frère ne devait jamais revoir son évêque, sur cette terre.

Il y avait alors à la mission de la Nativité (lac Athabaska) deux familles métisses du nom de Thomas Huppé et Duncan Tremblay. Elles étaient à l'emploi de la Cie depuis quelques années, lorsqu'en 1875, le terme de leur engagement étant expiré, elles décidèrent de retourner au lac la Biche, d'où elles étaient originaires.

Elles s'entendirent pour faire le voyage avec le frère Alexis. Il y avait également au lac Athabaska une jeune fille métisse, âgée d'environ 14 ans, qui avait passé quelque temps dans la maison des Sœurs Grises et retournait chez les siens établis au lac la Biche. Les Sœurs Grises profitant de cette occasion la confièrent à Mesdames Huppé et Tremblay, qui promirent de l'accompagner jusque chez ses parents.

Enfin le dernier compagnon de route était un Iroquois du nom de Louis. Il s'installa dans le canot du frère Alexis. Ce sauvage avait émigré de Caughnawaga depuis plusieurs années et s'était réfugié chez les missionnaires du lac Athabaska. Il s'était donné à eux comme auxiliaire, sans toutefois prononcer de vœux.

Irascible, taciturne, l'œil fuyant, on prétend qu'on ne l'avait jamais vu regarder quelqu'un en face. On comprend que dans ces circonstances, son commerce fût peu agréable et qu'on ne tenait guère à le garder à la mission. De son côté, Louis songeait également à quitter le Nord-Ouest, lorsque le départ du frère Alexis le décida à mettre son dessein à exécution.

Le trajet jusqu'au fort McMurray se fit sans accident. A ce poste ils se ravitaillèrent, de manière à pouvoir dans la durée ordinaire de tels voyages, se rendre jusqu'au lac la Biche sans privations.

La troisième journée après leur départ du fort McMurray, les eaux de la rivière Athabaska se mirent à monter considérablement. Cette rivière prend sa source dans les montagnes Rocheuses et à certaines époques durant l'été, lorsque le soleil fond les glaciers qui l'alimentent, ses eaux se gonflent rapidement et montent parfois dans une seule nuit de 5 à 6 pieds. Cette rivière, qui compte neuf rapides, est fort difficile à remonter et dans les crues d'eau le courant devient si violent qu'il est presque impossible de la naviguer.

La petite flottille fut donc forcée d'attendre la baisse des eaux et pendant ce temps-là les provisions s'épuisèrent.

L'Iroquois avait bien apporté avec lui son fusil, mais à cette saison-là, le gibier était disparu. Huppé et Tremblay décidèrent de retourner au fort McMurray chercher des vivres. Le frère Alexis opinait pour le même parti, mais l'Iroquois n'entendait pas rebrousser chemin. Il insista pour continuer le voyage et offrit de prendre la jeune fille à bord de leur canot.

Le frère Alexis ne se souciait guère de ce dernier arrangement, mais enfin ne voulant pas contrarier son compagnon de voyage, il finit par se rendre à ses désirs.

Ils continuèrent donc tous trois de marcher de l'avant dans la direction du lac la Biche pendant que Huppé et Tremblay retournaient au fort McMurray.

Lorsque ces derniers après un retard d'environ une semaine, suivirent le frère Alexis et l'Iroquois, ils furent fort surpris de constater que les arbres auprès des endroits où ils avaient campé, étaient écorticés. A l'aide de ces indications, ils purent retrouver les traces de leur passage jusqu'à une petite rivière appelée "rivière des Maisons", qui se jette dans l'Athabaska. Ils se hâtèrent d'atteindre le lac la Biche pour donner à Mgr Faraud ces renseignements et lui faire part de leur inquiétude

sur le sort de ces voyageurs. Mgr Faraud, justement alarmé de ne point recevoir de leurs nouvelles, envoya immédiatement le P. Husson avec un métis et des provisions, dans cette direction-là.

Le P. Husson se rendit jusqu'à la rivière des Maisons, située à environ 80 milles du lac la Biche, sans trouver de traces.

Là, il découvrit une petite hutte élevée sur les bords de cette rivière. Dans un coin de cet abri se trouvait un foyer couvert de cendres, et tout autour, répandus çà et là, des phalanges, une omoplate et d'autres ossements gisaient épars sur le sol. Une vieille chaudière aux bords couverts d'une couche de graisse, attestait qu'on y avait fait bouillir une chair quelconque. Dans un autre endroit le P. Husson trouva un crâne enveloppé dans une chemise. Le crâne était éclaté à un endroit et portait la marque d'une décharge de fusil. Enfin, un peu plus loin, une hache couverte de sang et de graisse et un échafaud sanguinolent venaient comme de tristes témoins révéler l'horrible forfait qui avait été commis à cet endroit. Le frère Alexis avait été tué et mangé.

Il n'est resté personne pour raconter le drame qui dut s'y passer, mais à défaut de renseignements précis et de témoignage direct, le caractère irréprochable du frère Alexis, celui beaucoup moins rassurant de l'Iroquois, l'insistance de ce dernier à amener avec eux la jeune métisse, enfin les objets retrouvés dans cette cabane nous permettent de déchirer le voile mystérieux qui entoure cette lugubre histoire et de la refaire sinon dans ses détails, au moins dans ses traits principaux. Il est bien probable que les privations que l'Iroquois eut à endurer eurent pour effet d'aiguiser les appétits mauvais, et de réveiller les instincts de férocité mal endormis de ce sauvage. L'obstacle qui se dressait devant lui, était naturellement le vertueux frère Alexis. Il savait qu'il aurait été prêt à sacrifier sa vie, pour protéger la vertu de l'hôte qui leur était confiée. En assassinant son compagnon, l'Iroquois y trouvait un double profit. Il se procurait de la nourriture pour apaiser sa faim et demeurait seul avec la jeune fille.

L'Iroquois se fit donc meurtrier, anthropophage et libertin. Pour tous ceux qui ont connu les acteurs de ce drame, cette hypothèse est demeurée la seule vraisemblable. D'ailleurs les circonstances que je viens de raconter ne prêtent point à d'autres explications.

Le P. Husson recueillit les tristes restes du frère Alexis et les apporta au lac la Biche où ils reçurent les honneurs d'une sépulture chrétienne. Une croix fut plantée sur la rivière des Maisons, à l'endroit où ce meurtre fut commis. Mgr Faraud demeura inconsolable de la perte de cet excellent religieux et jusqu'à sa mort, on ne pouvait évoquer le souvenir de ce bon frère sans que les larmes d'une douce émotion ne vinsent inonder sa paupière.

Que devinrent l'Iroquois et la jeune métisse, me direz-vous?

La jeune métisse ne fut jamais revue et toute trace d'elle disparut pour toujours. L'Iroquois, après en avoir fait le jouet de ses passions, lui fit-il subir, ensuite, le même sort qu'au frère Alexis? C'est bien possible, car la chair humaine est, paraît-il, un mets succulent et quand une fois on y a goûté, on se sent pour ainsi dire obsédé du désir de recommencer le festin. Et puis, en la dévorant, il prenait le moyen le plus sûr de cacher le *corpus delicti*.

Quoi qu'il en soit de ces hypothèses, les trois personnes qui faisaient partie de ce voyage devaient toutes terminer leur existence d'une manière tragique.

Deux mois après cet événement, quelques familles crises campées sur la petite rivière des Esclaves, à quelques milles du lac du même nom, étaient fort importunées durant la nuit par les hurlements de leurs chiens.

C'était un concert infernal qui les tenait constamment en éveil.

Dans ces régions les sauvages sont tous propriétaires de nombreuses meutes de chiens. Ce sont leurs coursiers et leurs chevaux de trait.

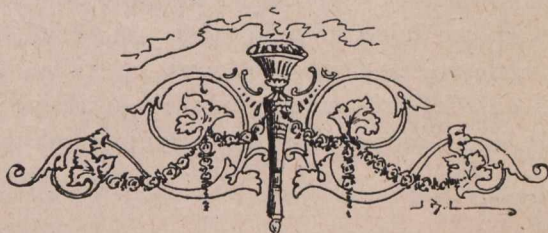
Ces chiens, la plupart moitié loups, ont l'habitude de faire un

vacarme assourdissant quand quelque être étranger se trouve dans le voisinage des loges de leurs maîtres. Aussi, les Cris étaient-ils très intrigués sur la cause qui faisait sonner l'alarme à leurs chiens à toutes les nuits. Voulant à tout prix mettre fin à cette ennuyeuse répétition, ils mirent quelqu'un à l'affût. Quelque temps après le coucher du soleil, le sauvage qui faisait la vigie, aperçut une ombre qui se glissait furtivement sur la lisière de la forêt, cherchant à s'approcher du camp. Il crut que c'était un ours en quête de quelques restes laissés autour des loges. Il déchargea son fusil dans cette direction et s'en alla ensuite se coucher. Le matin, à sa grande surprise, il constata qu'il avait tué un être humain. Plusieurs sauvages qui avaient visité la mission de la Nativité, n'eurent pas de peine à reconnaître les traits de l'Iroquois qu'ils avaient rencontré nombre de fois à cette mission. Ils l'enterrèrent sur les bords de la petite rivière des Esclaves. Le dernier acteur de ce drame était disparu.

Sur le promontoire où ce crime fut commis, à l'embouchure de la rivière des Maisons, la modeste croix plantée par le P. Husson, s'élève encore de nos jours, et domine cette hauteur. Les côtes à cet endroit ont environ 150 pieds d'élévation et les bateliers qui voyagent dans cette région désolée, s'arrêtent presque toujours sur ce rivage, pour camper. Il est bien rare qu'un sauvage catholique passe près de là, sans venir saluer la croix avec le plus profond respect et sans déposer à ses pieds une prière pour le repos de l'âme du bon frère Alexis.

L.-A. Trud'homme.

St-Boniface, 2 avril 1901.



LA POLITIQUE CANADIENNE ⁽¹⁾

JUGÉE A L'ÉTRANGER.

Tandis que Bryan et Mac-Kinley menaient sur la bruyante plate-forme américaine leur campagne homérique pour la présidence des Etats-Unis, une partie moins sensationnelle peut-être, mais grave aussi, se jouait au Canada. Il s'agissait de savoir si les élections du 7 novembre 1900 maintiendraient au pouvoir le ministère Laurier, présidé par un Français, si l'électeur canadien prendrait franchement parti dans la guerre sud-africaine, si l'impérialisme sortirait plus fort de cette grande consultation coloniale.

L'opinion française oublie bien facilement qu'il y a là-bas toute une race de Français qui, entraînés par les revers de l'histoire dans l'orbite d'une autre puissance, continuent depuis un siècle à lutter pour leur langue et leurs traditions. C'est à peine si quelques entrefilets dans nos journaux ont signalé la lutte du mois de novembre et ses résultats. Le monde anglo-saxon en a suivi les péripéties avec un tout autre intérêt. Depuis que s'est dessiné le mouvement de rapprochement des colonies anglaises et de leur métropole, le Canada a toujours été considéré à Londres comme un des piliers de l'Empire. Lorsque sir Wilfrid Laurier vint en 1897 au jubilé de la Reine, en compagnie des premiers ministres coloniaux, ce fut vers lui que se tournèrent tous les regards, comme vers le leader du monde colonial. Puissance déjà séculaire, le Canada, pensait-on, devait conduire le mouvement impérialiste et précéder dans cette voie le Cap et la jeune Australie. Il ne marchandait pas en effet ses témoignages de loyalisme et de dévouement. Aussi, lorsque le récent succès du cabinet Laurier

(1) De la *Revue des Questions politiques et coloniales*, de Paris.

fut connu à Londres, la presse tout entière le célébra comme une grande victoire de l'impérialisme. Et cependant, sir Wilfrid Laurier est Français de race, catholique pratiquant. La majorité de ses électeurs est de même française et catholique, tandis que la phalange décidée de ses adversaires est composée surtout d'Anglais protestants dont les sentiments impérialistes ne sont pas douteux. Comment expliquer cette étrange contradiction? Nous allons essayer de le faire, sans nous dissimuler combien la tâche est délicate, car la politique canadienne, semblable au jeu d'échecs le plus compliqué, enchevêtre si bien les facteurs de race, de langue, de religion, que tous les problèmes en sont faussés, toutes les questions brouillées et que les résultats les plus paradoxaux y deviennent possibles.

La constitution actuelle du Canada est un modèle de libéralisme: c'est celle d'une république fédérative où l'Angleterre ne fait sentir sa suprématie que par la nomination du gouverneur. Le régime parlementaire y est une réalité et le ministère n'y est responsable que devant les élus du peuple. La liberté est rendue plus complète encore par une profonde décentralisation; chaque province est un petit État doué d'une autonomie presque complète, possédant son Parlement, son ministère responsable, faisant ses propres lois et les appliquant à son gré. Décentralisation, liberté du haut en bas de l'échelle, tel est le mot d'ordre dont les Canadiens sont justement orgueilleux et tel est l'esprit du régime dont l'Angleterre a doté sa libre colonie.

Cette constitution serait parfaite si la question des races ne venait dénaturer les facteurs politiques et rendre des plus difficiles la tâche des gouvernants. Il y a au Canada 1.500.000 Français catholiques, profondément attachés à leur langue et à leur religion. L'Angleterre a bien vite vu qu'elle ne pouvait ni les détruire ni les assimiler, mais qu'il fallait compter avec eux et leur faire, bon gré mal gré, une place dans l'État. Elle a délibérément adopté vis-à-vis d'eux une politique de libéra-

lisme et de justice, si bien qu'aujourd'hui, sans avoir conquis leur cœur, elle a gagné leur loyalisme, et que les Canadiens-Français peuvent être rangés parmi les plus fidèles sujets de la Reine. C'est un des plus beaux monuments de cette sagesse politique dont l'Angleterre a si souvent donné l'exemple et qu'elle semble oublier aujourd'hui. Mais, pour avoir résolu pacifiquement la question, on n'a pas transformé en Anglo-Saxons ces Français de vieille roche. Les deux races ont vécu plus d'un siècle côte à côte, sans se mêler, et tout en subissant des influences mutuelles inévitables, elles paraissent, au contraire, avoir accentué leurs caractères distinctifs. Il n'y a pas, à vrai dire, de peuple canadien : il y en a deux, l'un anglais, l'autre français, vivant sous le même régime, gouvernés par les mêmes hommes. La large décentralisation qui sépare les Français de Québec des Anglais d'Ontario adoucit ou prévient les heurts. Mais dans les affaires fédérales, les deux peuples se rencontrent à chaque pas, et la politique s'en trouve singulièrement compliquée. Pour y voir clair, il nous faut d'abord étudier les mœurs politiques des deux races et le classement des partis.

Un court séjour au Canada suffit à prouver que les Canadiens-Français sont restés bien Français et qu'ils ont encore la plupart de nos qualités, comme aussi quelques-uns de nos défauts. Et cela même est-il pour nous déplaire ? Entrons dans un meeting d'une petite ville de la province de Québec. Nous y entendrons parler notre langue avec ce bon accent normand qui résonne encore au Calvados et au pays de Caux ; nous y verrons toute une assemblée suspendue aux lèvres de quelque beau diseur, souvent aussi d'un orateur véritable. Le Canadien, comme le Français, aime l'éloquence, et au moins a-t-il cette supériorité d'écouter ceux qui parlent. Aucune fête pour lui n'est complète si quelques discours ne la terminent et, par amour du beau langage, il est prêt à écouter adversaires aussi bien qu'amis. C'est par d'éloquentes paroles qu'on entraîne une assemblée canadienne. Pas n'est besoin de l'entretenir

d'affaires; il faut la bercer de phrases mélodieuses et la réveiller par des tirades retentissantes. Pour la moindre affaire de village, il faut invoquer les plus grands principes et faire appel aux plus glorieux souvenirs. Comme de vrais Français, alors, les Canadiens enthousiasmés féliciteront l'orateur et voteront pour lui.

Un auditoire est comme le raccourci d'un peuple. C'est dire que les parleurs ne manquent pas au Canada français. Les avocats sont légion et chacun d'eux, pour ainsi dire, se double d'un politicien. C'est encore un point par lequel le Canada ressemble beaucoup à notre pays. L'éducation classique y fleurit, en effet, comme chez nous, et prépare surtout aux carrières libérales. Tout le monde veut être médecin, avocat, homme politique. Si le pays y gagne des orateurs distingués, des artistes véritables, il y perd bien des commerçants et des industriels. C'est le défaut de la cuirasse des Canadiens-Français. Rien ne les prépare aux affaires. Le manque de capitaux, l'estime exagérée qu'ils accordent aux professions désintéressées, les détournent plutôt de la lutte économique et ils ne font passer qu'au second rang ce fatidique *business* qui est le veau d'or des Anglo-Saxons.

Ce n'est pas cependant qu'ils n'aient subi dans une certaine mesure l'influence de l'autre race. On ne vit pas longtemps au contact des Anglais sans admirer leur calme, leur ordre, leur façon expéditive de traiter les affaires. En matière politique et commerciale, ce sont les maîtres. Les Canadiens-Français ont appris d'eux la discipline des partis, l'ordre des discussions et les fortes traditions du régime parlementaire. Lorsque les qualités des deux races s'unissent dans un même homme, elles en font un homme supérieur: témoin sir Wilfrid Laurier, beau type de Canadien-Français modifié par l'influence anglaise, qui parle également bien les deux langues, sait être froid *debater* avec les Anglais, orateur entraînant avec les Français, et qui, rompu aux affaires par une longue vie politique, a su vraiment mériter le nom d'homme d'État.

Si les Canadiens-Français sont restés bien Français, les Canadiens-Anglais semblent avoir redoublé leur intransigeance anglaise. Pour eux, le grand souci, ce sont les affaires, et dès leur jeunesse ils songent à faire fortune. L'éducation pratique qu'ils reçoivent les prépare à la vie commerciale, le milieu dans lequel ils vivent les dirige tout naturellement dans cette voie. Ils honorent le commerce autant que les Français honorent les carrières libérales, et leur respect de la fortune est une des bases de leur conception de la société. Ce ne sont généralement pas de grands savants; leur culture est restreinte et le souci des choses intellectuelles ne les trouble guère. Ils ont gardé un mépris bien anglais de l'étude désintéressée et toutes leurs énergies se canalisent vers la pratique.

Toute leur politique est inspirée de cet esprit, mais elle se double d'un exclusivisme de race, d'un patriotisme jaloux et violent qu'on retrouve partout où il y a des Anglais. Ils sont nés hommes politiques; persuadés que les affaires publiques sont leurs affaires privées, ils les suivent de très près. Les élections les passionnent autant que les Français et ils sont prêts à entendre autant de discours et à les applaudir avec autant de frénésie. Ce serait une erreur de croire que les Anglais ne sont pas influençables par la parole. Y a-t-il un pays où les discours politiques aient plus d'influence qu'en Angleterre? Il en est de même au Canada. Mais on ne s'y fera pas écouter avec des phrases harmonieuses; il faut parler affaires ou chatouiller l'orgueil anglo-saxon. L'impérialisme, la supériorité des Anglais, leur droit sacré à la conquête du monde, sont les thèmes perpétuels de discours, assez ordinaires, toujours les mêmes, mais toujours écoutés et applaudis.

Voilà les deux peuples qui vivent sous les mêmes institutions, se rencontrent au même Parlement, collaborent aux mêmes lois. La paix règne et c'est un miracle, car on ne peut rêver deux races plus différentes. Cette dualité est la clef de la politique canadienne. L'union s'est faite par nécessité d'abord, puis par raison, jamais par inclination. Un Canadien-Français

l'exprimait un jour avec esprit : " La France, disait-il, est notre mère, et l'Angleterre... notre belle-mère."

Dans les pays qui ne jouissent point de l'unité de race, la dénomination des partis est une question et un symptôme de grave importance. En Autriche, il y a des partis allemands, tchèques, polonais. En Suisse au contraire, les électeurs se classent en libéraux, socialistes, radicaux, jamais en Français, Allemands ou Italiens. Que dire du Canada? Aucune réponse décisive n'est possible. A la surface, nous voyons seulement des libéraux, des conservateurs, parmi lesquels les représentants des deux races sont mélangés. Il n'est jamais officiellement question de parti français et anglais. Et cependant il serait inexact de dire que cette division n'existe pas, au moins d'une façon latente. Il n'y a pas de sympathie réelle entre Anglais et Français. La jalousie pourrait bien un jour devenir de la haine. Mais la forte éducation politique des Canadiens, leur sagesse, leur réel esprit de conciliation ont toujours prévenu l'ouverture brutale d'une querelle de races. Les questions de langue, de religion sont libéralement et sagement réglées. Dans les affaires courantes, on tâche d'oublier qu'il y a deux races et généralement on y parvient. Mais si un problème vraiment brûlant venait à se poser, il est à croire que chaque race courrait à son drapeau. Rappelons-nous donc qu'officiellement il n'y a que des conservateurs et des libéraux. N'oublions cependant pas que le Canada est peuplé d'Anglais et de Français.

André Siegfried.

(A suivre)



L'HOPITAL GENERAL DE ST-BONIFACE ⁽¹⁾

DE LA RIVIERE-ROUGE

(1845)

(Suite)

Monseigneur fait une touchante exhortation qui attendrit son auditoire. La bonne mère demeure cependant calme, sans laisser paraître aucune démonstration de sensibilité; elle éprouve même de la consolation, sachant bien que sa chère fille a choisi la meilleure part.

Le fait du moment amène une coïncidence heureuse. En remontant l'échelle généalogique de la famille de Madame d'Youville, fondatrice des Sœurs Grises, on y retrouve notre jeune Marguerite. C'est un rameau qui tient fortement à l'une des branches de l'arbre béni, Monsieur Connolly étant, par sa mère, le petit-fils de Madame Gamelin-Maugras (née M.-Clémence Dufrost de Lajemmerais), sœur de Madame d'Youville.

La petite sœur Connolly est incontestablement l'arrière-petite-nièce de la vénérable fondatrice, et se nomme Marguerite, comme elle.

Ce nom de Marguerite reporte également notre pensée à la floraison abondante des prairies du nord dont parle Sœur Lagrave dans une de ses lettres.

“ L'atmosphère de notre nouveau pays est pur, le ciel est si beau! Il n'y a presque pas de nuit dans les mois de juin et de juillet. Les matinées sont délicieuses. Les zéphirs nous

(1) Voir REVUE CANADIENNE du mois d'avril 1901.

“ apportent le parfum des prairies où se balancent à leur gré des
 “ milliers de petites fleurs que le divin jardinier y cultive lui-
 “ même. Aucun parterre, à mon goût, n'exhale de si précieux
 “ aromes.”

Elle a bien dit, la bonne sœur Lagrave. C'est le divin jardinier qui cultive ces fleurettes du nord. Plusieurs seront pour Lui, comme notre jeune Marguerite, des fleurs de choix qu'il tiendra plus près de son divin cœur.

Le printemps de 1845 est plein d'espérance pour nos chères internes de l'évêché.

Mgr Provencher a fait démolir la vieille maison, et toutes les pierres sont transportées au lieu où l'on doit creuser les fondations. Les contrats ont été acceptés, et Monseigneur a avancé même £50.0.0 sterling à un entrepreneur qui s'est engagé à préparer durant l'hiver le bois nécessaire à la bâtisse projetée. Il ne doit pas tarder à venir commencer ses travaux. Mais quelle déception!... On apprend au mois de mai que ce contracteur s'est chargé d'une autre entreprise, et qu'il a dépensé les cinquante louis à acheter des outils et des provisions... On s'en étonne, on espère encore, c'est inutilement, il faut se résigner; de plus, se soumettre à attendre une autre année. Impossible de ne plus rien entreprendre en celle-ci. C'est un sacrifice de part et d'autre, mais les sœurs sont moins affligées du retard de leur bâtisse que du déboursé onéreux de leur pauvre évêque, qui a perdu dans cette somme le fruit de beaucoup de privations et de sacrifices. Mais l'homme de Dieu apprécie les choses de ce monde à leur valeur: “ Ne perdons pas courage pour
 “ si peu de chose, dit-il aux religieuses, qui lui témoignent de
 “ la sympathie, Dieu nous aidera. Courage et confiance.”

De semblables expressions sont fréquentes sur les lèvres de Mgr Provencher. Depuis vingt-trois ans, il a fait un gain spirituel de toutes les privations et les dépouillements qu'il a rencontrés.

Un pesant souci atteint pourtant le calme et la sérénité de son esprit; il compte avec peine le trop petit nombre d'ou-

vriers évangéliques qui se vouent au champ de son apostolat. Ce nombre va se restreindre encore; le bon P. Mayrand songe aussi lui, à retourner au pays.

Monseigneur s'afflige de ce nouveau départ; mais il convient avec non moins de regret que ses pauvres missionnaires, épuisés de force, n'ont aucune ressource auprès de lui pour se rétablir.

Une corporation religieuse serait d'un plus grand secours pour ses missions.

Mgr Bourget partage ce souci. A Rome, en 1841, il sollicite les faveurs du général des Jésuites qui paraît tout disposé à envoyer quelques-uns de ses pères à la Rivière-Rouge. " Mais, comme disait Mgr Provencher, le temps n'était pas venu pour eux." On les attendit en vain.

Autre chose se préparait dans les desseins de l'adorable Providence. Le Seigneur appelait la congrégation des Oblats de Marie Immaculée à évangéliser le Nord-Ouest.

En 1844, Mgr Provencher rencontra ces religieux, établis dans le diocèse de Montréal depuis trois ans. Il fut ravi d'entendre dire le bien qu'ils faisaient dans la ville et les campagnes. Ces missionnaires lui conviennent. Il n'a plus qu'un vœu, celui d'en obtenir quelques-uns.

Mgr Bourget reçoit sa confiance et en parle au P. Honorat.

Rassuré par cette prévenante démarche, le bon évêque du Nord-Ouest voit lui-même le supérieur, qui le remercie cordialement de la confiance qu'il témoigne à sa congrégation et lui fait espérer un dénouement favorable.

Mgr Provencher ouvrit son cœur à l'espérance sans trop s'y bercer, puisqu'il écrivait très peu de temps après, à Mgr Bourget: " Il me faut des prêtres. Auriez-vous des Oblats à m'envoyer?" Le P. Léonard écrit aussi: " Notre Père supérieur vient de me dire que trois de nos Pères iront à la Rivière-Rouge, l'année prochaine. Je souhaite que cette heureuse nouvelle soit vraie."

L'heure providentielle allait enfin sonner. Le 24 juin 1845,

le révérend P. Pierre Aubert, O.M.I., (1) et le jeune frère Alexandre Taché (2), sous-diacre de la même congrégation, recevait du très révérend P. Guigues (3), leur supérieur (en Canada), la mission d'aller à la recherche des *brebis perdues de la maison d'Israël*.

Tout un ordre religieux va répondre au vœu le plus cher du premier évêque de Saint-Boniface. Après une si longue attente, ne peut-il pas espérer la consolante promesse faite au patriarche Abraham? *Ses missionnaires ne deviendront-ils point aussi nombreux* que les étoiles du ciel et les grains de sable du rivage de la mer?

Les deux premiers Oblats s'embarquèrent à Lachine le jour même où l'Église célébrait la glorieuse nativité de saint Jean-Baptiste, notre fête nationale.

L'itinéraire de Montréal à Saint-Boniface par la voie des canots est suffisamment connu, il serait fastidieux de le redire. Quelques lignes seulement d'une lettre du révérend P. Aubert à son frère, religieux Oblat comme lui, nous feront part des sentiments des deux généreux missionnaires en abordant les lointains rivages.

“ L'accueil bienveillant du Prélat (Mgr Provencher) nous fit bientôt oublier les fatigues de la traversée. La beauté du pays, l'heureux naturel des sauvages, tout a contribué à rendre heu-

(1) Le R. P. Aubert naquit à Digne (France), en 1814. Entré dans la congrégation des Oblats, il fut ordonné prêtre le 18 août 1844, et arriva la même année en Canada.

(2) Le jeune frère Taché vit le jour à la Rivière-du-Loup, district de Kamouraska, le 23 juillet 1823. Madame Taché, sa mère, étant devenue veuve, alla demeurer à Boucherville avec ses jeunes enfants, chez son frère, M. de la Broquerie. Le jeune Alex. Taché fit ses études au collège de Saint-Hyacinthe. Il entra au noviciat des Rév. Pères Oblats, à Longueuil, où il reçut le sous-diaconat.

(3) Joseph-Eugène-Bruno Guigues, né à Gap (France), le 28 août 1805, fit profession d'Oblat de Marie-Immaculée entre les mains de Mgr Charles-Eugène de Mazenod, le 4 octobre 1824, à Aix, en Provence. Il fut ordonné à Aix par Mgr Fortuné de Mazenod, évêque de Marseille, le 26 mai 1828. Il arriva en Canada le 18 août 1844, comme supérieur à Longueuil, où la congrégation des Oblats fut installée à son arrivée en Canada. Le R. P. Guigues devint le premier évêque de Bytown (Ottawa).

reuses les premières impressions qui nous sont venues de notre nouvelle patrie.

“ Les Indiens que nous devons évangéliser commencent à se montrer à mesure qu'on avance vers le lac Supérieur; mais rarement trouve-t-on de nombreuses familles. Ils ne viennent par bandes qu'aux divers postes de la compagnie de la baie d'Hudson, où ils échangent les produits de leur chasse contre les objets qui servent à leur usage. En général, ils sont peu soucieux du lendemain, bien qu'ils ne connaissent point quel livre renferme la maxime *qu'à chaque jour suffit sa peine*. Ils savent parfaitement la mettre en pratique dans un sens matériel. Ils n'ont pas même l'idée de faire provision de vivres pour quelque temps. . .

“ J'ai l'intime conviction qu'un nombre suffisant d'ouvriers apostoliques dissiperait bientôt ici les ténèbres de l'infidélité. Mais les quelques missionnaires qui partagent les travaux de Mgr de Juliopolis, ne peuvent se montrer à un poste sans se voir aussitôt forcés de le quitter pour d'autres, où leur présence est réclamée. Il n'est pas de prêtre ici qui ne fasse au moins cinq cents lieues par an. On est souvent obligé de revenir au point du départ, etc. . . Vous voyez combien il est nécessaire qu'on vienne à notre secours sous tous les rapports.

“ Veuillez, mon très cher frère, remercier Dieu de ce que sa sollicitude a éloigné de nous tout accident pendant cette longue course. Demandez-lui pour nous la grâce de répondre à notre sainte vocation, et de remplir dignement le beau ministère qu'il nous a confié.

“ Croyez-moi, etc.,

“ PIERRE AUBERT,
“ P. Missionnaire, O.M.I.”

Le jeune frère Taché écrivit aussi lui. Qui n'a pas lu ses ouvrages? Nous cédonc cependant au désir de reproduire l'expression de ses sentiments envers sa bonne mère qu'il aimait tant.

“ Je vous vis, ma chère mère, peu de temps avant mon départ, mais je vous vis sans vous faire mes adieux. Je croyais que votre cœur et le mien avaient besoin qu'on leur épargnât les angoisses d'une séparation qui peut être longue.

“ Nous partîmes de Longueuil (1), le 24 juin à 4 heures a.m. J'étais avec le P. Aubert, mon supérieur, et le très révérend P. Guigues; nous nous rendîmes à l'évêché de Montréal. Monseigneur Bourget nous accueillit avec bonté. Nous allâmes à l'église pour recevoir la bénédiction du Très Saint Sacrement. Nous y trouvâmes un grand nombre de personnes réunies pour voir partir les missionnaires et prier pour eux. Les larmes de quelques bonnes femmes qui se trouvaient près de nous, me touchèrent bien sensiblement. Je supposais qu'elles pleuraient et qu'elles priaient pour celle à qui mon départ causait plus de peine. Je joignis mes prières aux leurs, et je suppliai Dieu de récompenser ma mère pour le sacrifice qu'il exigeait d'elle... Nous retournâmes à l'évêché, où nous reçûmes la bénédiction de Monseigneur, les souhaits et les adieux de tous ceux qui nous connaissaient.

“ De là, nous nous rendîmes à l'Hôpital Général, où l'on nous attendait pour le déjeuner. J'y trouvai Louis, M. Dumont, M. Pepin (curé de Boucherville), M. Brassard (curé de Longueuil), qui venaient pour nous accompagner. Mon oncle de la Broquerie me dit que vous êtes bien résignée. Cela me consola beaucoup.

(1) Longueuil fut la première résidence des Rév. Pères Oblats en Canada.

(A suivre)

LA NEWYORKICITE

Louis Veillot a exhalé le *Parfum de Rome* et les *Odeurs de Paris*, Eugène Sue en a pénétré les *Mystères*, le Dr Girdner, lui, vient de nous donner la *Maladie de New-York*, la *Newyorkicite*.

Le suffixe grec *icite*, employé en médecine, signifie inflammation ; ainsi par exemple, *icite* accolé à appendice, nous donne *appendicite*, à peritoneum il nous gratifie de la *peritonite*, etc. : et voilà pour l'étymologie du titre.

Cette maladie est endémique à l'île Manhattan, mais tous ses habitants n'en jouissent pas cependant : voilà pour la localisation du mal.

Nous pouvons maintenant entrer dans l'intérieur du livre très curieux que la *Grafton Press* de la 5^e Avenue vient d'avoir la bonté de nous adresser.

"Écrit à la diable pour l'immortalité," il a l'air d'une consultation, d'un rapport de médecin perplexe et inquiet sur son cas.

Diagnostique du sujet ; symptômes *intellectuels, moraux, physiques* ; *clinique* du mal et *son traitement* : chacun de ces mots est le titre d'un chapitre très intéressant.

Cet ouvrage est le résultat de vingt-cinq ans d'études et d'observations d'un praticien, touchant la manière de vie des habitants de la Babylone métropolitaine d'Amérique.

Le Dr Girdner étudie le Newyorkitisme comme on examinerait la condition d'un client et il le trouve souffrant d'une maladie qui embrasse son triple état d'âme et qu'il appelle Newyorkicite.

Dans son diagnostique, il ne flatte pas ses concitoyens. Son dessein est plutôt de châtier leur orgueil et de substituer à

leurs envolées morales, un peu de l'humilité du publicain, car il s'adresse surtout à ceux qui aiment les grands phylactères, et qui disent leurs prières debout au coin des rues.

Moins de matérialisme et plus de réel amour pour l'humanité, moins de ploutocratie et plus d'amour du vrai, voilà la requête du Docteur.

La Newyorkicite est, selon lui, une maladie contagieuse, aussi on peut en trouver déjà des cas dans les États environnants, néanmoins, son lieu de naissance est l'île Manhattan.

Les symptômes intellectuels de ce déplorable désordre sont variés, mais tous peuvent se ramener génériquement aux déceptions de la grandeur. Une de ses principales formes est cette idée que tout ce qu'il y a de bien dans le continent se trouve dans l'enceinte bornée par l'East River et l'Hudson, la Battery et Spuyten Duyvil. "Le Newyorkitique imagine que tout millionnaire est nécessairement un gentilhomme; qu'il est le type le plus accompli de l'humanité, surtout s'il donne un petit pourcentage de ses revenus à la charité, du moins à ce qu'on appelle ainsi."

La victime du Newyorkitisme a de nombreuses illusions, déceptions, hallucinations, sur ce qu'elle appelle son rang ou sa société. Elle porte le respect des habits et de la couleur des robes, et elle a le culte de telle rue et de telle avenue, la 5e par exemple. "La valeur d'un corsage ou le prix d'une maison jouent toutes sortes de tours à l'imagination malade du Newyorkitique et lui faussent ses estimations des personnes et des choses qui deviennent comiques n'étant basées que sur le prix d'argent."

En fait d'appétit mental et intellectuel, c'est désespérément anormal. De livres sérieux il n'en a cure; du roman mélodramatique il veut le genre vulgaire ou pernicieux des Fleurs du mal. Ses journaux doivent être farcis de commérages où l'on babille, où l'on s'habille et déshabille, de divorces, de potins et de scandales. Par-dessus tout il lui faut les faire et les dire des millionnaires, les plus petits détails, s'il est possible, de tout acte joué dans ces divines familles.

Un autre symptôme est la perte du jugement indépendant et honnête. " Ces infortunés, dit Girdner, adoptent tel parti ou telle croyance, en se basant uniquement sur la parenté ou les intérêts matériels."

Comme résultat de cette fracture d'horizon intellectuel, continue notre directeur de conscience laïque, " quand le New-yorkitique voyage pour sa santé ou son plaisir, il lui faut absolument aller en dehors du pays; il franchit l'Océan, et nous le trouvons dans quelque coin de l'ancien monde. Il souffre de chagrin de ne pas avoir de rendez-vous, d'eaux minérales, de scènes naturelles comparables à celles d'Europe. Son esprit se remplit de sottises sur la royauté et la noblesse européenne; si par hasard, il peut frôler l'épaule d'un comte ou d'un duc, sa coupe de joie est pleine."

Et ainsi un voyage en Europe, loin de lui être bon, ne l'aide qu'à aggraver son mal — il n'est pas satisfait.

Si l'esprit est blessé, l'âme de New-York n'est pas moins dé faite. " Le Newyorkitique admet théoriquement la paternité de Dieu et la fraternité de l'homme, mais il est toujours le frère aîné, il se sent le devoir de régler le sort des jeunes."

Le clergyman serait peut-être à même de réprimer la violence du mal, mais ce médecin moral en est lui aussi atteint : " Il rétrécit les larges doctrines de la vérité, de la justice, de l'amour et de la fraternité pour chaque habitant de cette planète et il les transforme en dogmes de six sous pour recevoir l'approbation de l'église qui l'emploie. Son succès pécuniaire ou autre ne dépend pas de sa manière positive de dénoncer le vice ou le crime, mais de sa manière négative de ne pas l'indiquer et de ne pas le condamner."

Le Dr Girdner n'aime pas les croisades contre la débauche qui ont tenté des réformes dans ces derniers dix ans, et où ont pris part " nos meilleurs citoyens."

Il pense que les réformateurs qui limitent leur champ d'action à certaines parties d'une ville ou à certaines formes de vice commencent par le mauvais bout. " Ils mettent les fondements

en l'air. Que penseriez-vous d'un chasseur qui brûlerait toutes ses cartouches sur les putois et les pigeons, tandis qu'il laisserait le gros gibier détalé près de lui ? Si nos modernes réformateurs sont sincères dans leurs efforts pour purifier l'atmosphère moral, que leurs efforts soient permanents, qu'ils aient une commission contre le vice, qui devra en plus, examiner si chez nous l'on ne pratique pas l'extorsion ou l'excès, et si l'on ne dépose pas sur certaines épaules d'hommes des fardeaux trop lourds à porter."

Les charitables prodigalités des Newyorkaises ne rencontrent pas non plus l'approbation du Docteur : il n'y voit que la blancheur des tombeaux.

" Si le chèque donné pour l'aumône est assez gros, cela permet au donateur de continuer ses malhonnêtetés durant six jours de la semaine et de se poser comme une colonne de religion et de société durant tout le septième. Chaque dimanche il bafouille la lecture des Dix Commandements ; mais pendant la semaine il obéit au premier en adorant le veau d'or avec son cœur et son âme ; il est prêt à violer de même tous les autres, tandis qu'il court après son idole."

Dans le champ plus large des affaires nationales, continue notre La Bruyère américain, le Newyorkitique substitue les chiffres aux principes éternels du droit. " Les nouvelles découvertes et les nouvelles inventions se sont suivies si rapidement qu'elles ont tourné la tête de ses névrosés. Ils pensent que le Sermon sur la Montagne, les Dix Commandements, la Déclaration de l'Indépendance, et la Constitution des États-Unis, peuvent avoir été utiles au temps où l'on se servait de la diligence et du coche, mais qu'ils sont hors d'usage maintenant."

Les symptômes physiques de la Newyorkicite sont l'extrême rapidité et le manque de délibération dans le mouvement, la courte-vue, la contre-partie de l'étroitesse morale de vision, un goût très prononcé pour les stimulants artificiels et pour les nourritures fortement épicées.

Après ce généreux et inépuisable examen, le Docteur écrit

son ordonnance et la voici : " Le soin, le soin de la tête et du cœur est le seul remède de la maladie que nous venons de voir. Apprenez au Newyorkais à ouvrir toutes grandes les portes et les fenêtres de son esprit et de son cœur, et à se placer dans une attitude où il puisse recevoir l'air divin et l'éclat du soleil afin de détruire les molles et énervantes effluves de haine, d'égotisme et de bigotisme."

Notre Tacite contemporain a vraiment indiqué beaucoup des tristes aspects de la vie actuelle, mais plusieurs d'entre eux sont plutôt inhérents à la nature humaine, et n'appartiennent pas spécialement aux formes newyorkaises.

L'amour des richesses et la vulgaire ostentation, le salisme dépravé, l'hypocrisie, ont depuis longtemps été satirisés par Molière et par Thackeray, et avant cela par Aristophane et par Suétone.

Si cette hypocrisie s'est accrue largement en ces derniers temps dans les clans de l'humanité, il faut bien dire qu'elle n'est pas native de l'île Manhattan.

Le docteur en omettant certains détails qui donnent la couleur locale à son sujet, aurait pu appeler son livre la Parisianicite ou la Londonnicite ou encore la maladie des temps présents.

Le mal psychologique dont il s'agit prévaut à New-York parce que c'est un grand centre. Mais le Docteur Girdner, en bon psychiatre qu'il est, n'aurait pas de difficulté à montrer après cela les beautés de New-York et ses bontés aussi.

Le Docteur Girdner est trop spécialiste et il est trop pessimiste; il ne voit que l'organe dont il a fait une particulière étude. Il a concentré tout son talent sur la portion malade de New-York, et cela l'a forcé de négliger les parties où prévalent les conditions normales.

Dans les causes d'abâtardissement qu'il énumère, l'auteur aurait pu citer l'apport d'idées subversives fait par la lecture des romans français.

Dans une enquête que j'ai dressée récemment, j'ai pu m'a-

percevoir que les œuvres de Gyp, par exemple, étaient lues presque autant à New-York qu'à Paris, en traduction, bien entendu.

Or, cette joie païenne de comtesse Mirabeau-Martel est une dilettante qui vous apprend à danser en pleurant, c'est une analyste à la Daniel Lesueur, qui ronge les fibres vives de l'âme, qui anémie, qui endort, qui déracine, et qui détraque et qui complique; à elle seule, elle a nuï davantage aux Jésuites par son *Dégénéré* que Sue et Prévost par tous leurs ouvrages réunis. C'est à elle que l'on a dit un jour: "Madame, si j'avais une femme écrivant de tels livres, je ne serais pas tranquille lorsqu'il faudrait signer les enfants."

Or, voilà ce dont se nourrit la Ville-Lumière. Quoi d'étonnant si les conséquences en sont désastreuses sur les esprits et sur les âmes?

C'est un grand malheur que l'importation de toute cette littérature faisandée, aussi le clergé qui a toujours été le bienfaiteur social par excellence, ne saurait trop en écarter ses ouailles et l'on ne saurait trop encourager le grand archevêque de Montréal dans la croisade contre les mauvais livres qu'il a entreprise récemment.

Tout ouvrage impur, avant d'être une souillure pour les âmes, est déjà un principe dissolvant pour les intelligences et à l'heure où l'on songe à orner la métropole canadienne de bibliothèque américaine, il est bon de se le rappeler.

Si Montréal, cité de la Vierge et Rome du nouveau monde, veut continuer à marcher d'un pas sûr vers ses glorieuses destinées, qu'elle garde sa proverbiale honnêteté: là sera sa force et sa gloire.

J. de La Bassée.

Cohoes (New-York), 15 août 1901.

LES CANADIENS AUX ETATS-UNIS

N'avez-vous jamais lu cette parole de l'Écriture : " La pierre qu'ont rejetée ceux qui bâtissaient est devenue la pierre angulaire."

(S. Matth., XXI, 42.)

Il est notoire que depuis les premiers jours de l'immigration, les catholiques franco-américains ont été considérés comme quantité négligeable. Car, s'il en eût été autrement, nous ne pouvons croire que les dignitaires de l'Église aux États-Unis les eussent, avec autant de persistance, soumis à cette pression américanisante, ou plutôt anglicisante, que nous combattons encore après trente ans de luttes pénibles et qui n'a rien perdu du fanatisme qui l'inspirait en 1869. Pourtant, il est facile de comprendre qu'un instant de réflexion de la part des américanisateurs, leur aurait prouvé qu'ils s'attaquaient à une race généreuse, féconde, qui ne s'était pas avouée vaincue après la bataille des plaines d'Abraham, et qui est, aujourd'hui, maîtresse de la plus belle province du Dominion. En passant la frontière, les Canadiens-Français ne laissent pas leurs principes religieux et sociaux derrière eux.

Aussi leur surprise fut-elle grande quand ils constatèrent que, dans un pays de liberté comme la grande république américaine, ils ne pourraient plus prier Dieu dans leur langue maternelle, qu'ils allaient se trouver dans la cruelle alternative de brûler tout ce qu'ils avaient adoré, foi des ancêtres, coutumes pieuses du foyer, amour de la langue apprise sur les genoux de la mère, ou d'adopter la langue que leurs conquérants eux-mêmes n'avaient pas osé leur imposer après le traité de Paris (1763). Mais plus grand encore fut leur étonnement lorsqu'ils virent dans leurs persécuteurs les membres d'une race malheureuse et tyrannisée depuis des siècles, les compatriotes de ces 10.000 Irlandais qui furent reçus à bras ouverts dans la province de Québec (1846-1847), malgré l'épidémie qu'ils apportaient avec eux et qui coûta tant de vies précieuses à notre ciérgé national. Ah! si l'on se souvenait, il nous semble, que cette période de deuil, marquée par l'immigration irlandaise à

Québec, ne serait pas sans toucher un peu les cœurs qui, à cause de notre origine, ne nous aiment pas, au point de nous traiter avec injustice.

Rappelons, ici, dans un patriotique et pieux souvenir, les noms des saints prêtres qui succombèrent au chevet des pauvres Hiberniens parqués sur la Grosse-Ile ou dispersés dans les villes du Bas-Canada. Parmi les morts : les révérends MM. Pierre Roy, Ed. Montminy, Ant. Roy, J. Richard, Pierre Richard, René Carof, le grand vicaire Hudon, etc. Puis, parmi ceux qui contractèrent la maladie, mais n'en moururent pas : les révérends MM. Auclair, Beaubien et Taschereau, ce dernier surtout qui devint plus tard le premier cardinal canadien et mourait, il y a quelques années (1898), après un règne glorieux et fécond sur le siège archiépiscopal de Québec.

C'est ce dévouement héroïque qui inspirait les paroles suivantes au patriote irlandais William Smith O'Brien, au cours d'une conférence donnée à Dublin sur l'Amérique (1859) : " Je ne fais, disait-il, que payer au clergé catholique du Bas-Canada une dette sacrée, en déclarant que quand nos concitoyens mouraient par milliers à la station de la Quarantaine près de Québec, les prêtres canadiens d'origine française se précipitèrent, au plus fort du danger, malgré la terreur universelle, avec un zèle dont ni la parole ni la plume ne sauraient donner une juste idée. L'histoire des fléaux qui ont ravagé le monde, ne nous offre que de bien rares exemples (et encore, est-ce qu'elle en offre?) d'un semblable dévouement. Beaucoup de prêtres sont tombés victimes de leur charité. Donnez à ceux d'entre eux qui ont survécu, et qui, maintenant encore, ne peuvent raconter sans horreur les affreuses souffrances auxquelles l'insouciance anglaise condamnait alors nos compatriotes, donnez-leur la consolation d'apprendre qu'en Irlande, comme au Canada, leurs héroïques travaux ont trouvé de justes appréciateurs. Prodiguez et vos actions de grâces et vos bénédictions à ces familles canadiennes (c'est par centaines qu'on les compte), qui ont reçu dans leurs maisons, confondu avec leurs propres enfants, les orphelins de ceux des émigrés de notre pays que moissonnaient les maladies engendrées par la faim."

C'est l'âme remplie de ces souvenirs que les nôtres rencontrèrent l'antipathie de ceux qui leur devaient, sinon de l'amitié, du moins un peu de considération. Mais on ne souffrit pas de la famine parmi les Irlando-Américains en 1846, et on s'en fit un prétexte pour répudier la solidarité nationale qui aurait dû faire des Canadiens-Français les amis attirés de tous les Irlan-

dais du monde. L'esprit de domination aveugla les chefs de la hiérarchie et leur fit rêver la concentration de tous les catholiques du pays en un seul et même groupe, n'ayant plus qu'une seule et même langue: l'anglais. Et la lutte s'engagea.

Les nôtres revendiquèrent le droit de parler le français à l'église et demandèrent des prêtres de leur nationalité. Dans l'État du Vermont, l'élément français remporta de premiers succès, grâce au zèle et au patriotisme infatigables de Monseigneur de Goësbriand. En 1851, le Rév. M. Joseph Quevillon était nommé curé de la paroisse St-Joseph de Burlington. Il est, si nous nous rappelons bien, le premier curé français qui ait été donné aux Canadiens établis dans la Nouvelle-Angleterre. Et cet événement marque le premier pas fait par les nôtres vers la solution du problème religieux qui a pris naissance à cause d'eux et contre eux. C'est le premier incident d'une lutte que nous continuons aujourd'hui, peut-être avec plus de chances de succès, mais contre les mêmes adversaires trop bien représentés par leurs successeurs.

Nous aurons prochainement l'occasion de nous demander quels progrès nous avons faits depuis que nous luttons. Le congrès de Springfield va nous permettre de compter nos forces et surtout de faire, avec plus de précision, le dénombrement de nos ennemis. C'est un avantage sur les premiers congrès qui firent beaucoup de bien mais furent forcés de marcher à tâtons et ne se dégagèrent pas assez de certains préjugés, de certaines influences dont la source n'était pas éloignée du camp ennemi. Aussi, est-il inutile d'insister à nouveau sur son importance. Il suffit de dire que dans l'esprit de ses organisateurs il a surtout pour but d'étudier notre situation religieuse, et les questions qui s'y rattachent de plus près, mais qui, en somme, se résument en une seule: les rapports entre catholiques irlandais et canadiens-français. Ceci est admis de tous, même chez les Américains, comme en fait foi un article publié, le 7 août dernier, par le "Transcript," de Boston, l'organe reconnu des lettrés de cette partie de la Nouvelle-Angleterre. Cet article consistait en une lettre adressée au journal bostonnais par le professeur Osborne, du Wesley College de Winnipeg. La conclusion mérite d'être citée et se lit ainsi:—

"Les Canadiens-Français des six États de la Nouvelle-Angleterre et du New-York vont se réunir en congrès sous peu. Je suis porté à croire que cette assemblée sera des plus importantes — qu'elle marquera, en fait, une époque dans l'histoire des Canadiens-Français en ce pays. L'objet immédiat de cette

réunion est de convaincre le Pape — auprès de qui il sera envoyé un délégué porteur d'une adresse de la part du Congrès — de l'importance de donner des prêtres canadiens à toutes les paroisses canadiennes. Il y a depuis longtemps une tension considérable entre les catholiques irlandais et canadiens-français. Les Canadiens sont saisis de l'idée que les prêtres irlandais sont à l'affût de toutes les bonnes choses. Ils pensent que si Sa Sainteté envoie des prêtres italiens en Amérique pour s'occuper des Italiens, eux aussi devraient être pourvus d'un clergé de leur sang.

“Je crois, cependant, que ce Congrès aura de l'importance dans un sens plus large. D'autres questions y seront discutées sans doute. La convocation de ce Congrès indique une conscience de puissance en voie de développement rapide. Je ne dis pas que cette conscience “s'éveille”, car elle est éveillée. En tout cas, il va falloir désormais tenir compte en politique des Canadiens-Français de l'Est.”

Peut-être devons-nous à cette précieuse autant que sympathique appréciation, les développements inattendus qui ont surgi tout à coup autour de notre prochain congrès. Dans tous les cas, il y a entre les deux des rapprochements qui pourraient nous le faire croire. Nous laissons aux lecteurs de la REVUE, le soin d'en juger par eux-mêmes.

L'Ordre des Forestiers Catholiques s'est subitement déclaré hostile au Congrès en défendant aux Cours canadiennes-françaises des États-Unis de s'y faire représenter. Il paraît qu'un article constitutionnel justifie, sur ce point, l'attitude des grands chefs. Mais ces derniers sont allés plus loin; ils ont pratiquement dénoncé le congrès en déclarant qu'il n'avait pas l'approbation des autorités religieuses et c'est surtout sur ce fait qu'ils appuyaient leur injonction. Il n'en fallait pas plus pour soulever l'indignation générale parmi les nôtres. C'est ce qui est arrivé. La “Tribune”, de Woonsocket, dont nous avons l'honneur d'être le directeur, donna l'alarme et tous ses confrères, tant de la Nouvelle-Angleterre que du Canada, entreprirent avec elle une campagne vigoureuse qui se poursuit encore au moment où nous écrivons ces lignes. Il y avait hostilité manifeste de la part d'une société puissante contrôlée par l'élément irlandais et on ramenait délibérément la question sur le terrain des anciennes luttes. Nous n'avions pas cherché la bataille, mais nous n'étions pas, non plus, disposés à la fuir. Un appel chaleureux fut adressé à toutes nos sociétés, qui redoublèrent d'ardeur à choisir leurs délégués. Nous avons même

constaté avec plaisir que toutes les Cours franco-américaines de Forestiers Catholiques avaient décidé de se faire représenter à Springfield. Et les américanisateurs venaient de faire un pas de clerc et fournissaient un argument puissant en faveur de nos sociétés nationales contre les organisations mixtes où les nôtres s'étaient, en trop grand nombre, laissés entraîner, grâce à des apparences trompeuses, à des garanties fictives qui sont tombées d'elles-mêmes dès qu'on les a mises à l'épreuve.

Que résultera-t-il de tout ce potin? Il est peut-être difficile de le dire avec précision. Mais un résultat est déjà obtenu: le ralliement en masse des nôtres, ce qui ne manquera pas de donner une énergie plus grande à nos revendications. Si la lutte devient plus acerbe nous savons que nous n'avons rien à y perdre et que nous ne sommes pas responsables de la position difficile que l'on nous a faite. Les relations entre les catholiques franco-américains sont tendues par la faute des derniers qui n'acceptent pas pour eux-mêmes ce qu'ils désirent imposer et, de fait, imposent aux autres. Ce qui s'est passé à East St-Louis, il y a une couple d'années, nous prouve que les Irlandais admettent le principe du clergé national. Pourquoi nous blâment-ils lorsque nous demandons la même chose? Ils ont une société, les Hiberniens, où le plus anglicisé des Canadiens ne serait pas admis. Pourquoi nous reprocheraient-ils de prêcher en faveur de nos sociétés nationales? Quant à la question de langue, ils nous rappellent trop l'histoire du "renard ayant la queue coupée" pour que nous consentions à commettre, pour leur plaisir, l'apostasie nationale dont ils sont ridiculement fiers.

Cependant, nous devons admettre que l'élément irlandais nous fournit quelques amis un peu rares, mais apparemment sincères. On peut les compter sur les doigts, mais il y en a. Ainsi, tout récemment, l'"Irish World," un journal hibernien important, publié à New-York, représentait "tout le bien qui résulterait pour l'Eglise catholique aux Etats-Unis, de relations harmonieuses entre deux éléments de notre population, dont les forces numériques unies pourraient être mises avec avantage au service des intérêts de l'Eglise dans ce pays." Et il ajoutait:

"Une telle union s'effectuerait facilement si le sage conseil du grand saint Augustin était mis en pratique: 'Dans les choses essentielles, unité; dans les choses non-essentielles, liberté; en toutes choses, charité.'" Dans les choses essentielles, c'est-à-dire en ce qui concerne la doctrine catholique, nous sommes

déjà unis, et, selon nous, aucune raison ne devrait nous détourner du sens commun, et surtout de la charité, quand il s'agit d'une chose non-essentielle comme la question du langage.

“ Les Irlando-Américains, dont les pères ont été forcément dépouillés de leur langue maternelle, devraient être les derniers à persécuter nos frères canadiens-français parce qu'ils tiennent à ce que leurs enfants parlent le langage de leurs ancêtres.

“ Nous ne cachons pas que nous avons été fort étonné d'apprendre par la voie de “ l'Indépendant,” que l'usage du français est défendu au collège catholique de Hartford. Les étudiants de ce collège ne peuvent manquer d'apprendre l'anglais, et nous ne voyons pas le mal qu'il y aurait pour eux de savoir le français, attendu que certains d'entre eux peuvent être appelés plus tard à pourvoir aux besoins spirituels de paroissiens franco-canadiens.

“ A cette époque où les anglomanes proclament partout que notre pays est anglo-saxon, le temps est mal choisi pour les Cètes, qu'ils parlent le français ou l'anglais, de faire le jeu des Américains dénationalisés en fomentant la discorde là où devrait régner l'harmonie la plus parfaite.”

Quel joli projet pour arriver dans un temps où il est irréalisable! En effet, peut-on parler d'une entente comme celle-là, tant que la hiérarchie irlandaise refusera de faire droit à nos justes réclamations, tant qu'elle nous traitera comme les ilotes de l'église américaine? Sans doute, c'est déjà quelque chose que l'amitié d'un journal hibernien puissant. Mais où tout cela peut-il nous conduire, si nous ne discutons pas sur le terrain des droits égaux? On ne s'allie pas avec ses inférieurs. Puis, nous en sommes un peu rendus à croire à la justesse de l'adage virgilien: “ Timeo Danaos et dona ferentes.” Il y a, si longtemps que nous nous payons de mots dans nos relations avec les Irlandais américanisateurs, que nous sommes devenus sceptiques à leur endroit. Et nous ne sommes pas loin d'avoir raison. Malgré tout ce qu'on fait et dit on continue de nous taper dessus sans interruption. Notre langue est un cauchemar qui hante les nuits de nos persécuteurs, les amis de l'“ Irish World,” et on cherche à nous l'enlever, oubliant qu'on ne change pas de nationalité comme on change de chemise; oubliant que la langue de Bossuet, celle que nous parlons encore, Dieu merci, est bien encore la plus douce, la plus digne de moduler une prière à Celui qui est venu dans le monde sauver toutes les races.

Nous avons cru un moment que le jour des persécutions

était passé, que les troubles de Fall River, de North Brookfield, de Danielson, ne se répéteraient plus. Et nous disions : " Notre Eglise catholique des Etats-Unis va enfin jouir de cette paix sereine, si chère aux âmes de ses fidèles." Illusion que tout cela ! Le fanatisme était là qui guettait. " French dog ! " criait-on d'un côté pendant que de Chicago arrivait le cri de " A bas le congrès de Springfield ! " Et la lutte reprend, plus ardente que jamais. Pouvons-nous entendre, dans l'immense clameur qui nous environne, la voix des quelques sympathies isolées que nous avons conquises à la faveur d'un apparent armistice ? La foule de nos ennemis paraissant aussi nombreuse qu'autrefois il ne nous reste plus qu'une seule chose à faire : redoubler de vigilance et ne pas nous commettre avec les amis de nos ennemis. En cela, nous ne sommes pas réfractaires aux idées de paix, nous ne sommes que sages. Et nous avons le droit de dire : " Pas de rapprochement où nous devons tout donner ; pas de rapprochement surtout, à moins qu'il ne se fasse en respectant les droits primordiaux que nous garantissent la constitution du pays, la justice de l'Eglise et les principes immuables de la charité chrétienne.

" C'est pour avoir cru à de fallacieuses protestations d'amitié que 10,000 Franco-Américains sont aujourd'hui enrôlés dans des sociétés qui leur sont hostiles. Naïfs, nous l'avons été trop longtemps ; trop longtemps nous avons sacrifié notre droit pour l'amour de la paix ; trop longtemps nous avons fait preuve d'une abnégation qui, en général, ne nous attire que de nouveaux déboires. Notre droit est indiscutable, nous demandons qu'on le respecte. Et à ceux qui dorénavant voudront, comme le loup de la fable, s'introduire au milieu de nous, grâce à un déguisement, nous dirons d'abord : " Montrez patte blanche ! "

Et c'est à ce point de vue, nous l'espérons, que le congrès de Springfield envisagera notre situation. Les derniers événements ont prouvé qu'il arrivait à temps ; à lui de démontrer qu'il est digne de son temps, digne de ses organisateurs. Car, suivant nous, s'il n'était pas un succès, il serait un désastre. Mais ce n'est pas tout de se réunir, ce n'est pas tout de découvrir ses ennemis, il faut encore s'assurer de la victoire. Il ne s'agit pas ici de diagnostiquer une maladie nouvelle, ni de trouver un remède nouveau. Nous connaissons tous le mal dont nous souffrons ; nous connaissons également le remède à appliquer. Pour nos paroisses franco-américaines nous voulons un clergé national. Comment l'obtiendrons-nous ? Nous voulons l'avancement de nos sociétés nationales. Comment y

parvenir? Voilà ce qu'il faudra trouver. Que chaque délégué, que chaque orateur apporte dans ses travaux congressionnels tout le soin que peuvent lui inspirer l'amour des siens et la fierté de sa race. Qu'il soit l'ouvrier fidèle de la parabole des talents et entende à son tour ceux qui l'ont envoyé lui dire le "Euge, serve bone et fidelis", qui sera le plus beau couronnement de ses efforts.

Le congrès de Springfield n'a pas pour mission de chasser le fanatisme de la surface de la terre. Il lui suffira de prouver que la justice y joue encore un rôle important. Après lui, il y aura encore des abus, mais il sera grand s'il fait disparaître les plus criants, ceux qui nous font le plus souffrir. Après lui, comme avant lui, le mal continuera sa marche sans entraver celle du bien; la roue continuera de tourner et Dieu sait toutes les désespérantes contradictions que l'égoïsme et l'esprit de parti réservent à l'avenir. Encore on prostituera les saintes choses, les principes sacrés de l'éternelle justice; mais toujours la vérité sera chère aux âmes bien nées qui voudront la servir en aimant leurs frères; toujours la liberté sera tendrement vénérée par ceux qui l'aiment avec passion et comprennent trop bien ses divines prérogatives pour la faire servir de voile à d'innavouables mesquineries d'écoles; toujours l'Eglise catholique continuera sa marche triomphante à travers les âges, sans s'arrêter aux obstacles jetés sur sa route par l'indiscrétion des siens. Les peuples verront encore des révolutions les ébranler jusque dans leurs fondements, mais le bien, mais le vrai, en dépit de tout fanatisme, en dépit de toute révolution, résisteront à tous les chocs, survivront à tous les cataclysmes, se conserveront, sans interruption, brillants et purs jusqu'à ce que le temps de la grande moisson étant venu, alors que toute chose verra son accomplissement, le Maître vienne séparer l'ivraie du bon grain.

Ayons foi dans l'avenir, parce que le droit est de notre côté. Persécutés, rejetés aujourd'hui, faisons en sorte que demain nous soyons la pierre angulaire de l'édifice sublime à la construction duquel nous devons, en dépit de tout, contribuer pour notre part.

J.-E.-H. Laflamme.

Woonsocket, R. I., 26 août 1901.

A TRAVERS LES FAITS ET LES ŒUVRES

Encore lord Rosebery.—Le parti unioniste.—La représentation irlandaise.—
Le serment du roi.—Défenseur de la foi.—John Morley et Justin McCarthy.—La question des congrégations en France.—Une direction pontificale.—Académiciens et ministre.—L'impératrice Frédéric.—Ses luttes avec Bismarck.—La mort de Crispi.—Mgr Isoard.—Le prince Henri d'Orléans.—La vie de Louis Veillot.—Le recensement du Canada.

Nous avons parlé dans notre dernière chronique du manifeste publié par lord Rosebery au sujet de la crise du parti libéral anglais. Il a prononcé, depuis, au Club libéral de la Cité, un discours dans lequel il a accentué ses déclarations. On a beaucoup remarqué les paroles suivantes prononcées par le noble lord :

“ Je ne désespère pas de voir le parti libéral délivré de tous ses éléments antinationaux et certain, par suite, de l'appui du pays sur toutes les questions concernant l'étranger ou l'empire, se mettre sérieusement à l'œuvre de la réforme intérieure. Est-ce trop que d'espérer le retour à un tel parti de ces libéraux unionistes, plus libéraux que quelques-uns de leurs députés (Très bien ! très bien !), qui ne croient pas avoir perdu tout droit au premier adjectif de leur nom compliqué et sont réduits au rôle de supports d'un gouvernement tory ? (Applaudissements nourris.)

“ Pour conclure, je ne puis pas comprendre comment on a jamais pu s'attendre à me voir rentrer volontairement dans l'arène politique, mais m'y voir rentrer en ce moment de mon propre gré dans l'état actuel du parti libéral, encore moins ! (Rires.) Non, messieurs, je le répète, pour le présent tout au moins, je dois suivre ma route seul, labourer mon propre sillon. Plaisant ou non, tel est mon destin ; mais, avant d'arriver au bout du sillon, il se peut que je m'aperçoive que je ne suis plus seul (Applaudissements nourris.) Cela, c'est une autre affaire ; sinon, je resterai très satisfait en société de mes livres et de mon foyer. (Rires.) Dans l'autre cas, je verrai. (Applaudissements nourris.) ”

Ces déclarations semblent indiquer que, si lord Rosebery

n'est pas disposé à redescendre en ce moment dans l'arène politique, il n'a pas juré de n'y redescendre jamais. Certains journaux prétendent que l'ancien premier ministre songe à former un nouveau parti avec les mécontents du parti gouvernemental et de l'opposition.

Pendant ce temps le gouvernement va son chemin et, grâce à la division de ses adversaires, il évite tous les écueils sur lesquels il pourrait sombrer. Il lui arrive parfois des accidents, comme on l'a vu le 12 août courant à propos du bill des manufactures. Une clause décrétant que les filatures devraient fermer leurs portes le samedi à midi au lieu d'une heure, a été adoptée malgré le gouvernement, par 163 voix contre 141. Mais ce n'était pas là une question de confiance, et le Home Secretary a déclaré qu'il acceptait l'amendement. L'opposition a applaudi et s'est bruyamment réjouie de cet incident qui n'en valait guère la peine.

Le duc et la duchesse de Marlborough ont donné une grande fête politique au parti unioniste, dans leur magnifique résidence de Blenheim. MM. Balfour et Chamberlain, et plusieurs milliers de leurs partisans y ont assisté. Il y a eu lunch en plein air, excursion en bateaux sur le lac, audition d'orgue. Des discours importants ont été prononcés. M. Balfour a déclaré que le lien politique entre les conservateurs et les libéraux unionistes a été autrefois une alliance, mais qu'il est maintenant une union indissoluble. M. Chamberlain a fait entendre cette phrase: " Il y a quinze ans nos adversaires étaient un parti puissant et uni sous la direction de Gladstone; maintenant ils ne sont plus qu'un " rump ", — littéralement un " croupion." Il a de plus fait entendre que, suivant lui, l'Irlande a une représentation parlementaire plus considérable que celle à laquelle lui donne droit sa population. On en a conclu que le gouvernement méditait de diminuer le nombre des députés irlandais. Les journaux nationalistes ont commencé à jeter feu et flammes à ce propos. Si le cabinet avait l'imprudence de risquer une telle tentative, on pourrait s'attendre à de belles tempêtes.

* * *

La solution de la question relative au serment du roi semble plus éloignée que jamais. Le projet de déclaration soumis par le comité a été amendé en retranchant le mot " adoration " que l'on appliquait au culte de la sainte Vierge. Mais les catholiques ayant encore manifesté leurs objections à la déclara-

tion blasphématoire contre la transsubstantiation, il semble que le bill n'ira pas plus loin et que la vieille formule va être maintenue. Nous espérons que les catholiques anglais ne laisseront pas tomber l'agitation sur cette question.

Un incident vient de mettre en plein jour l'illogisme de la majorité protestante du parlement. La chambre des communes a rejeté, le 13 août, une motion de M. John Redmond pour retrancher du titre royal les mots "défenseur de la foi." Or, on sait en quelles circonstances cette appellation glorieuse avait été accordée au souverain d'Angleterre. En présence des pamphlets hérétiques de Luther, Henri VIII, encore orthodoxe, avait conçu le désir de réfuter le moine allemand révolté. Il avait écrit, — avec l'aide de Wolsey et de l'évêque de Rochester, — un traité intitulé "Assertio septem sacramentorum adversus Martinum Lutherum." Le royal controversiste y défendait contre l'hérésiarque les sept sacrements de l'Eglise, y compris l'Eucharistie. C'est à cette occasion que le Pape lui décerna le titre de "Défenseur de la foi." Voici ce qu'on lit à ce sujet dans l'*Histoire d'Angleterre* de Lingard :

"Clarke, doyen de Windsor, porta l'œuvre royale à Rome, et, en plein consistoire, la soumit à l'inspection et à l'approbation du pontife, en lui donnant l'assurance que son maître, de même qu'il avait réfuté les erreurs de Luther avec sa plume, était prêt à combattre avec son épée les disciples de l'hérésiarque, et à faire marcher contre eux toutes les forces de son royaume. Clément reçut ce présent avec de nombreuses expressions d'admiration et de reconnaissance; mais Henri s'attendait à quelque chose de plus flatteur pour sa vanité que de simples remerciements. Les rois de France étaient depuis longtemps désignés par le nom de "très chrétiens," ceux d'Espagne par celui de "catholiques." Quand Louis XII convoqua le synode schismatique de Pise, on soutint qu'il avait perdu tout droit au premier de ces titres, et Jules II le transféra à Henri, mais sous la condition que le transfert serait tenu secret jusqu'à ce que les services du roi pussent justifier aux yeux des hommes la faveur du pontife. Après la victoire de Guinegate, Henri demanda la publication de cette concession; mais Jules était mort: Léon déclara ignorer l'affaire, et on trouva moyen d'apaiser le roi par la promesse de quelque autre distinction équivalente. Wolsey avait récemment appelé sur ce sujet l'attention de la cour papale, et Clarke, lorsqu'il alla porter l'ouvrage du roi, demanda pour lui le titre de "défenseur de la foi." Cette nouvelle dénomination rencontra d'abord quelque

opposition; mais on ne pouvait décemment la refuser, et Léon la conféra par une bulle formelle à Henri qui en obtint la confirmation de Clément VII, successeur de Léon."

Il est bizarre de voir aujourd'hui le parlement anglais s'acharner à conserver au roi un titre gagné en défendant tous les sacrements de l'Eglise, et refuser en même temps la suppression d'une formule par laquelle le roi est forcé de dénoncer le sacrement de l'Eucharistie. Il faudrait pourtant choisir: abolissez la dénonciation du sacrement, ou abolissez le titre obtenu en défendant le sacrement!

Pour le quart d'heure la question du serment royal va rester dans le *statu quo*, car le parlement a été prorogé le 17. Mais nous espérons que les chambres en seront de nouveau saisies à la prochaine session.

Un mot de littérature avant de quitter l'Angleterre. On annonce que John Morley ne pourra publier que dans un an sa "Vie de Gladstone." Il a de si nombreux matériaux à sa disposition qu'il lui faut plus de temps qu'il ne pensait pour terminer son œuvre. Elle sera, à vrai dire, l'histoire philosophique du parti libéral depuis un demi-siècle.

Justin McCarthy, délaissant l'histoire contemporaine, recule jusqu'au règne de la reine Anne, sur lequel il va publier bientôt deux volumes.

* * *

En France c'est la question des congrégations qui occupe toujours le premier plan dans les préoccupations publiques. Nous donnions dans notre dernière chronique une information de la *Vérité française*, d'après laquelle il paraissait que le Pape allait prescrire aux ordres religieux d'adopter une attitude uniforme en demandant l'autorisation exigée par la loi. Cette information n'était pas absolument exacte. Le Saint-Siège a adressé aux congrégations une lettre de direction, par l'intermédiaire de la Congrégation des évêques et réguliers. Et cette lettre ne contient pas un ordre mais une permission. Elle est rédigée en réponse à un doute formulé comme suit:

"Les congrégations qui ne sont pas encore reconnues officiellement en France peuvent-elles demander l'autorisation dans les termes voulus par l'article 13 de la loi nouvelle et le règlement qui accompagne cette loi?"

Le règlement dont il est ici question est celui que le ministère a promulgué en même temps que la loi. En voici les trois premiers articles:

“ Article premier. — Les directeurs et administrateurs des congrégations déjà existantes, les fondateurs, s’il s’agit d’une congrégation nouvelle, adresseront au ministre de l’intérieur la demande tendant à obtenir l’autorisation prévue par l’article 13 ci-dessus visé.

“ Article deuxième. — A cette demande ils joindront :

“ 1° Deux exemplaires certifiés conformes des statuts de la congrégation ;

“ 2° Un état de ses biens, meubles et immeubles, ainsi que des ressources consacrées à la fondation ou à l’entretien de ces établissements ;

“ 3° Un état de tous les membres de la congrégation indiquant leur nom patronymique, celui sous lequel ils sont connus dans la congrégation, leur nationalité, leur âge et lieu de naissance et, s’il s’agit d’une congrégation déjà formée, la date de leur entrée.

“ Art. troisième. — Les statuts devront faire connaître notamment l’objet assigné à la congrégation ou à ses établissements, son siège principal et celui des établissements qu’elle aurait formés ou se proposerait actuellement de former, les noms de ses administrateurs ou directeurs.

“ Ils devront contenir l’engagement, par la congrégation et par ses membres, de se soumettre à la juridiction du lieu.”

Comme on le voit, ce règlement aggrave la loi, et en rend l’application encore plus onéreuse pour les congrégations.

La Sacrée Congrégation des Evêques et Réguliers a répondu comme suit à la question qui lui était posée :

“ Ce doute ayant été examiné sérieusement dans une réunion particulière de cardinaux, le Saint-Père a décidé que, par l’organe de la Sacrée Congrégation des Evêques et Réguliers, il serait donné la réponse suivante :

“ Le Saint-Siège réproouve et condamne toutes les dispositions de la nouvelle loi qui lèsent les droits, les prérogatives et les libertés légitimes des congrégations religieuses. Toutefois, pour éviter les conséquences très graves et empêcher en France l’extinction des congrégations qui font un si grand bien à la société religieuse et à la société civile, il permet que les instituts non reconnus demandent l’autorisation dont il s’agit, mais seulement aux deux conditions suivantes :

“ 1° Que l’on présente non pas les anciennes règ'es et constitutions déjà approuvées par le Saint-Siège, mais seulement

une rédaction de statuts qui réponde aux divers points de l'article 3 du règlement susnommé; ces statuts pourront sans difficulté être soumis préalablement à l'approbation des évêques;

“ 2° Que dans ces statuts que l'on présentera, il soit promis seulement à l'Ordinaire du lieu cette soumission qui est conforme au caractère de chaque Institut. Par conséquent, sans parler des Congrégations purement diocésaines qui dépendent complètement des évêques, que les congrégations approuvées par le Saint-Siège et visées par la Constitution Apostolique *Conditæ a Christo*, publiée par Notre Saint-Père le Pape Léon XIII le 8 décembre 1900, promettent soumission aux évêques dans les termes de cette même Constitution; quant aux Ordres réguliers, qu'ils promettent soumission aux Evêques dans les termes du droit commun. Or, d'après ce droit commun, comme vous le savez fort bien, les Réguliers dépendent des Evêques pour l'érection d'une nouvelle maison dans le diocèse, pour les écoles publiques, les asiles, les hôpitaux et autres établissements de ce genre, la promotion de leurs sujets aux ordres, l'administration des sacrements aux fidèles, la prédication, l'exposition du Saint-Sacrement, la consécration des églises, la publication des indulgences, l'érection d'une confrérie ou pieuse congrégation, la permission de publier des livres; enfin, les réguliers dépendent des évêques pour ce qui regarde la charge d'âmes dans les endroits où ils sont investis de ce ministère.”

Ainsi donc le Pape permet aux congrégations de demander l'autorisation; mais il ne leur permet pas de présenter au gouvernement leurs règles et constitutions approuvées par le Saint-Siège; il les autorise simplement à mettre devant le ministre de l'Intérieur une rédaction de statuts correspondant à l'article 3 du règlement. Et pour la déclaration de soumission à la juridiction des évêques, Sa Sainteté entend qu'elle soit renfermée dans les limites du droit commun, et qu'elle ne s'étende à aucune des exemptions canoniques sanctionnées par l'Eglise.

Parmi les congrégations, les unes vont se résoudre, paraît-il, à demander l'autorisation, les autres vont s'abstenir, convaincues d'avance de l'inutilité d'une telle démarche. Il ne faut pas oublier que ce n'est pas le gouvernement qui a le pouvoir d'autoriser. Ce sont les chambres seules. Il faut donc que les congrégations passent au creuset parlementaire. Or, avec un parlement composé comme le parlement actuel, dominé par les loges, inspiré par la haine de l'Eglise, quel sort attend la plu-

part des instituts religieux qui se présenteront pour être auto-risés? Imaginez-vous les Brisson, les Viviani, les Marcel Sembat, scrutant les statuts et les constitutions monastiques! A quelles insanités, à quelles énormités, à quels outrages, à quels dénis de justice ne peut-on pas s'attendre! Ainsi plusieurs ordres religieux sont décidés à quitter la France. Les Jésuites se préparent à la dispersion. Les Bénédictins de Solesmes et de Ligugé organisent déjà leur déménagement. Il est certain que des centaines de congrégations vont en faire autant. Quelle énorme déperdition de forces pour la France!

* * *

L'esprit d'ostracisme et d'intolérance du ministère Waldeck-Rousseau se manifeste dans toutes les sphères. C'est ainsi que le ministre de l'Instruction publique, M. Leygues, a récemment donné l'exclusion à deux membres de l'Institut, MM. Emile Faguet et Gebhart, proposés pour présider à la distribution des prix aux lycées Charlemagne et Henri IV. Le premier est membre de l'Académie française, et le second, membre de l'Académie des Sciences morales et politiques. Ils sont, paraît-il, suspects de nationalisme. De là leur mise à l'index. L'Académie française a ressenti ce procédé et protesté par la résolution suivante:

“L'Académie, étonnée que l'un de ses membres ait été écarté de la présidence d'une distribution de prix dans un lycée de Paris, exprime tous ses regrets.”

L'Académie des Sciences morales et politiques a adopté la même résolution. Cet incident a créé toute une sensation dans le monde intellectuel. Commentant l'acte de M. Leygues, Jules Lemaitre, le fin critique, a écrit dans l'*Écho de Paris*:

“Et par qui le ministre a-t-il remplacé Gebhart et Faguet? Par le préfet de police et par le préfet de la Seine. Pourquoi pas par deux gendarmes?”

“Je ne sais encore par qui on remplacera Marcel Dubois. Probablement par le vénérable de la Loge de Sèvres.”

“J'espère qu'on ira jusqu'au bout, et que les proviseurs de Charlemagne et de Henri IV vont être expédiés dans quelque Carpentras...”

“Nous ne sommes pas encore tout à fait accoutumés à voir la République commettre, contrairement à ses principes les plus déclarés, des actes d'un arbitraire aussi gratuit et aussi mesquin. De telles vilénies ne sont pas moins significatives et nous touchent presque autant que des crimes.”

“ L'Académie elle-même s'est émue de l'affront misérable fait à l'un de ses membres. Et pour que l'Académie s'émeuve !

“ La République qu'on nous a faite depuis deux ans est une bien sottise et bien odieuse plaisanterie.”

A la séance de distribution des prix du concours général, M. Leygues a été salué par le cri de : “ Vive Faguet ! ”

* * *

La mort a fait disparaître plusieurs personnalités marquantes durant les dernières semaines. La mère de l'empereur d'Allemagne et la sœur du roi d'Angleterre, l'impératrice Frédéric, est décédée le 5 août, au château de Friedrichsof. Elle était née le 21 novembre 1840 du prince Albert de Saxe-Cobourg-Gotha, et de Victoria, reine de la Grande-Bretagne et d'Irlande. Elle portait les noms de Victoria-Adélaïde-Marie-Louise. Le 25 janvier 1858, elle avait épousé le prince Frédéric-Guillaume, fils de Guillaume Ier, roi de Prusse, et plus tard empereur d'Allemagne. L'impératrice Frédéric commandait le respect et la sympathie par les éminentes qualités d'esprit et de cœur dont la Providence l'avait douée. Épouse dévouée, elle avait fortifié son mari dans ses tendances humanitaires et dans son esprit de réaction contre le système de compression et d'ostracisme brutal dont Bismarck était l'âme. Durant de longues années il y eut une lutte sourde entre le puissant ministre et la princesse royale. Cette lutte prit un caractère émouvant et tragique à la fin du règne de Guillaume Ier et à l'aurore du règne éphémère de Frédéric III. Ce dernier succombait lentement aux atteintes d'un cancer à la gorge. Pendant que la femme forte luttait héroïquement pour arracher son mari à la mort, Bismarck s'efforçait de l'écarter du trône en essayant d'extorquer au prince moribond une abdication en faveur de son fils, celui qui est devenu Guillaume II. Il réussit même à brouiller le fils avec la mère. Mais, juste retour des choses humaines, quelques années plus tard, Bismarck était frappé lui-même par ce fils devenu son maître. M. Ernest Daudet rappelle ces souvenirs dans le *Gaulois*.

“ Dans cette lutte, écrit-il, il y avait des coups terribles. La princesse impériale était résistante et dans les privilèges de son rang trouvait de solides éléments de défense. Bismarck avait pour lui l'empereur Guillaume et le fils de Frédéric, celui-ci trop jeune pour échapper à sa domination, celui-là trop vieux et depuis trop longtemps asservi pour en sentir le joug

ni pour le secouer. Les deux combattants étaient donc armés l'un et l'autre. Mais les coups portés par le chancelier étaient les plus rudes, car il ne ménageait rien, tandis que la princesse devait songer sans cesse à son mari, que ces rivalités et ces intrigues désolaient, et dont elles contribuaient à altérer la santé déjà si fragile. En ce temps-là, dans la solitude de ses nuits, elle a versé d'amères larmes. Les personnages de sa maison, lorsqu'ils entraient chez elle le matin, la trouvaient souvent le visage blême et les yeux rouges, confiant à ses plus intimes ses préoccupations et ses angoisses, comparant Bismarck à Cromwell."

Au sujet de l'abdication qu'on essaya d'obtenir de Frédéric III, M. Daudet donne ces détails :

" Bismarck conçut l'audacieux projet d'obtenir son abdication et à cette démarche, il employa, qui? Le propre fils de ce mourant qui recueillait l'héritage paternel un pied dans le cercueil. On a raconté que, sur son conseil, le nouveau prince impérial alla trouver sa mère et lui demanda d'intervenir pour décider l'empereur proclamé de la veille à abdiquer. On ajoute que pour toute réponse, elle lui ordonna de sortir de sa présence et que de cette scène, dont les détails sont restés inconnus, date le refroidissement des relations de la mère avec le fils, qui ne devait plus cesser."

L'impériale défunte était bonne. Durant l'Année terrible, elle écrivait à son mari le conjurant d'atténuer autant qu'il le pourrait les horreurs de la guerre. On raconte d'elle un trait touchant. " C'était quelques années après les événements de 1870. L'armée allemande faisait ses grandes manœuvres d'automne. Pour la première fois depuis les désastres de la France, un officier français y assistait. Mission pénible et délicate pour laquelle avait été désigné le colonel Grandin, qui, par la suite, devint divisionnaire.

" A certain jour, il y avait grande revue de cavalerie. Il faisait un temps épouvantable. On attendait l'empereur Guillaume Ier, qui devait inspecter les escadrons assemblés.

" Tout à coup, on vit arriver, galopant sous la pluie, en tête d'un peloton et drapée dans un grand manteau, une femme, la princesse Victoria, la future impératrice. Elle piqua droit sur le groupe des attachés étrangers et, s'arrêtant devant le colonel Grandin :

" Colonel, lui dit-elle, je suis particulièrement heureuse de vous voir aujourd'hui, aujourd'hui 9 septembre.

" Et comme le brave officier s'inclinait profondément, non sans montrer quelque surprise :

“ Oui, le 9 septembre, anniversaire de la prise de Sébastopol, expliqua la princesse impériale. Ce jour-là, nos deux pays ont remporté ensemble une grande victoire.

“ Ainsi, la fille de la reine d'Angleterre avait compris quels sentiments devait éprouver un officier français à se trouver, presque au lendemain des épreuves infligées à sa patrie, tout seul, comme perdu, au milieu de l'armée allemande.

“ Et elle lui apportait ce précieux réconfort : le rappel d'une belle victoire française.

“ Le général Grandin se plaisait à raconter cet émouvant épisode de sa carrière.”

Ce simple trait fait ressortir toute la délicatesse de sentiments et la bonté de cœur de la noble princesse.

L'impératrice Frédéric laisse plusieurs enfants : 1. Frédéric-Guillaume II, empereur actuel d'Allemagne ; 2. Henri, prince de Prusse, né en 1862, marié en 1888 à Irène, princesse de Hesse ; 3. Princesse Charlotte, mariée à Bernard de Saxe-Meiningen ; 4. Princesse Victoria, mariée à Adolphe, prince de Schaumbourg-Lippe ; 5. Princesse Sophie, mariée à Constantin, duc de Sparte ; 6. Enfin, princesse Marguerite, mariée à Frédéric-Charles, prince de Hesse.

* * *

Presque en même temps que cette noble femme, Francesco Crispi disparaissait aussi de la scène de ce monde. L'ex-premier ministre du royaume d'Italie a été l'un des plus notables malfaiteurs politiques du 19^e siècle. Conspirateur, révolutionnaire, insurgé, démolisseur de trône, puis courtisan, partisan de la monarchie, ministre de deux rois, répresseur implacable des soulèvements populaires qu'il provoquait jadis, sa vie a été un tissu d'aventures étranges, dramatiques, et trop souvent scandaleuses. Né en 1819, il étudia le droit à l'université de Palerme, où, à 18 ans, il tomba éperdument amoureux d'une jolie Palermitaine âgée de 16 ans et l'épousa. Elle mourut au bout de deux ans. De bonne heure Crispi se jeta corps et âme dans les conspirations et les menées ténébreuses des sociétés secrètes. Il était de tous les complots, et on le déclara bientôt le plus dangereux des ennemis du roi de Naples. Lors du mouvement insurrectionnel de 1848, il prit une part active aux travaux du parlement sicilien et devint secrétaire général de la guerre dans le gouvernement révolutionnaire de Sicile. En 1849, après le triomphe du roi Ferdinand et l'avortement de la

révolution, Crispi fut emprisonné, puis forcé de s'exiler. Il passa dix ans à Paris, où il vécut dans la pauvreté et en conspirant toujours. Il avait épousé une jeune blanchisseuse dont il s'était épris pendant son incarcération. En 1859, les événements le rappelèrent en Italie. Il fut l'un des agents les plus actifs du soulèvement de la Sicile, appela Garibaldi, prit part à l'expédition des Mille, et à l'organisation du gouvernement insurrectionnel à Palerme. Lorsque la Sicile fut annexée au nouveau royaume d'Italie, élu député de Palerme au parlement italien, il devint le chef de l'opposition constitutionnelle. Un moment il se rallia au cabinet Rattazzi en 1867. Mais, à part cette trêve, Crispi combattit tous les ministères jusqu'en 1876. L'avènement du cabinet de gauche Depretis-Nicotera lui ouvrit alors le chemin à la présidence de la chambre des députés. En 1877 il fut chargé d'une mission auprès des gouvernements européens, pour protester contre ce que les usurpateurs italiens appelaient les menées ultramontaines en faveur du pouvoir temporel du Pape. Au mois de décembre de cette année il devint ministre de l'Intérieur dans le cabinet Depretis. Sur les entrefaites il avait prétendu rompre son mariage avec la femme qui avait partagé ses mauvais jours et qui faisait tache au milieu de ses splendeurs présentes. Puis, peu après, il se remaria. Cet événement fit scandale; il fut obligé de sortir du ministère et fut poursuivi pour bigamie. Acquitté, il resta pourtant en dehors du cabinet jusqu'en 1887. Il reprit alors le portefeuille de l'Intérieur, et devint premier ministre à la mort de M. Depretis. C'est à ce moment qu'il inaugura sa politique mégalomane, se lança dans les immenses travaux publics et les grands armements qui ont grevé l'Italie d'une dette écrasante. Il fut un agent actif de la Triple Alliance, et montra plus d'une fois des sentiments d'hostilité envers la France. En 1891 un vote hostile le renversa du pouvoir; mais le roi le rappela en 1894. Durant son second ministère il engagea l'Italie dans une guerre avec l'Abyssinie. L'échec désastreux subi par les troupes italiennes à Adouah en 1896, le firent choir une seconde fois. Peu après éclatèrent les scandales de la Banque Romaine; il fut prouvé que Crispi avait puisé, suivant l'expression d'un journal parisien, dans les coffres de cette institution, "avec un manque de scrupules et une aisance de manières qui montrèrent une grande supériorité de main sur les pratiques honteuses de nos panamistes." Cet ennemi de l'Eglise, cet instrument des loges, ce révolutionnaire de haute lice, est mort comme il avait vécu, en sectaire et en impie. L'influence et la

fortune longtemps insolente de ce scélérat politique seront l'une des hontes de l'Italie contemporaine. Edouard Drumont a fait de Crispi cette sanglante oraison funèbre :

“ Nul peut-être n'a rempli plus consciencieusement que Crispi le *curriculum vitæ* du franc-maçon de haute marque ; c'est le type complet. Il a conspiré éperdument dans sa jeunesse, déclamé contre les tyrans, indiqué aux camarades le moyen de fabriquer des bombes. Une fois au pouvoir, il a traqué implacablement ceux qui suivaient son exemple ; il a fait fusiller sans pitié les ouvriers qui demandaient du pain, il a traité les paysans de Sicile comme on traitait jadis les esclaves antiques et les a enfermés dans ces effroyables ergastules où la lumière du jour ne pénétrait que par un étroit soupirail.

“ La vie privée a répondu à la vie publique. Crispi a été bigame et même trigame ; il a abandonné lâchement cette bonne Rosalie Montmasson, qui nourrissait le futur ministre de son travail de couturière, alors qu'il traînait la misère à Paris. Il a prévarié, concussionné ; il a panamisé avec un cynisme extraordinaire ; il a mis au pillage la Banque Romaine et il a été, pour ses tripotages et ses malpropretés, ignominieusement flétri par la Chambre... Il meurt chevalier de l'Annonciade et cousin du roi...”

* * *

C'est une oraison funèbre d'une autre allure et d'un autre ton qu'il faudrait consacrer à la mémoire de Mgr Isoard, évêque d'Annecy, mort le 5 août, à l'âge de 81 ans. La France catholique a perdu en lui un de ses plus grands évêques. Né en 1820, il ne put recevoir le sacerdoce qu'en 1853, par suite du mauvais état de sa santé. En 1866 il fut nommé auditeur de Rote à Rome, pour la France. Il occupa ce poste important jusqu'en 1879 où il fut nommé évêque d'Annecy. Depuis cette date, il s'est consacré tout entier à son diocèse et à son ministère pastoral.

Mgr Isoard était un théologien éminent, un docteur intégriste, résolument hostile aux atténuations de la vérité, et au système du moins possible en matière religieuse. Les innovations aventureuses et hasardeuses, les congrès de religions, les congrès sacerdotaux, l'américanisme trouvèrent en lui un contradicteur et un censeur redoutable. Il avait été cependant un des premiers à applaudir au fameux toast d'Alger du cardinal Lavignerie, et à seconder la politique du ralliement

à la forme républicaine. Mais en acceptant la république, il n'acceptait pas la domination tyrannique des jacobins qui la séquestrent à leur profit. Il leur jeta un jour cette véhémence et foudroyante apostrophe :

“ Vous n'êtes point la République, vous n'êtes point la France; vous n'êtes pas des maîtres et nous ne sommes point des sujets. Nous ne vous demandons rien; nous ne demandons rien; nous ne demandons pas à traiter avec vous: nous n'en avons nul besoin. La Constitution de tout Etat républicain donne à tous les citoyens le droit et les moyens de prendre leur place au débat. Nous voulons la prendre.”

Deux des ouvrages les plus importants laissés par Mgr Isoard sont: *Le Système du moins possible dans la société chrétienne*, et *Si vous connaissez le don de Dieu*.

* * *

Le mois d'août a vraiment été un mois funèbre par le nombre de figures marquantes qu'il a vues disparaître. Un autre de ces illustres défunts est M. le prince Henri d'Orléans, décédé le 9 du courant à Saïgon. Le prince Henri était le fils du duc de Chartres, frère cadet du comte de Paris; par conséquent il était le cousin germain du duc d'Orléans, le prétendant monarchiste. Le défunt était né en 1867. C'était un vaillant explorateur, et il avait acquis déjà une glorieuse réputation par ses expéditions scientifiques dans les Indes, en Afrique et dans l'Extrême Orient. Il était en ce moment en route pour la Corée. Il ne reste plus au duc et à la duchesse de Chartres que trois enfants: le prince Jean, né en 1874; la princesse Marie-Amélie, née en 1865, mariée en 1885 au prince Waldemar de Danemark; enfin la princesse Marguerite, née en 1869, mariée au commandant de Mac-Mahon, duc de Magenta.

* * *

Nous tenons à signaler ici la publication du tome second de la vie de *Louis Veillot*, par M. Eugène Veillot; un beau volume de 578 pages, orné d'un excellent portrait du grand écrivain. Nous l'avons lu avec le plus profond intérêt. C'est la période de 1845 à 1855 qui y est étudiée. Années mouvementées, fécondes en luttes et en campagnes mémorables; années brillantes et sombres, mélangées de joies pures et de cruelles épreuves. Dans ces pages attachantes on voit grandir le rôle et le talent de Louis Veillot, se développer son caractère,

s'accroître son influence et sa renommée. Comme la vie publique de l'illustre polémiste a été mêlée à tous les événements importants de son époque, c'est une leçon d'histoire en même temps qu'une étude biographique que nous donne M. Eugène Veillot, avec une compétence devant laquelle devra s'incliner la critique, et un talent sur lequel l'âge ne semble avoir aucune prise.

Une des parties les plus intéressantes de ce volume, c'est le récit des relations intimes et tourmentées de Louis Veillot avec Montalembert. Des détails absolument inédits nous y sont donnés. Les alternatives de cordialité et de froideur, d'union et de mésintelligence, de ruptures et de raccordements, sont racontées par le menu. Le caractère de Montalembert ne paraît pas ici sous un jour très favorable, malgré la modération à laquelle le biographe de Louis Veillot s'est astreint sans effort, après tant d'années écoulées. Il est certain que le grand orateur, doué d'un admirable talent et d'une belle âme, avait un caractère très difficile. Irascible, inégal, impérieux, à la fois absolu dans ses idées et mobile dans ses attitudes, il était d'un commerce fort orageux. Louis Veillot eut peut-être quelques torts envers Montalembert, mais celui-ci en eut davantage envers le journaliste qui fut l'un de ses plus fidèles compagnons d'armes, et peut-être le plus puissant artisan de sa gloire. Il n'a jamais été écrit rien d'aussi favorable à sa réputation et à son prestige que les enthousiastes et merveilleux articles consacrés par Louis Veillot aux grandes journées parlementaires de l'orateur catholique.

Un exemple montrera combien il était difficile de s'accorder avec Montalembert. Villemain, le ministre de l'Instruction publique, contre qui les catholiques étaient très montés, à un certain moment, est soudainement affligé d'une attaque d'aliénation mentale. Montalembert croit qu'il est de bonne tactique de mentionner le fait dans l'*Univers* et d'y signaler un avertissement providentiel. Louis Veillot refuse. De là, refroidissement et quasi-rupture. L'incident est rapporté au long dans une lettre de Veillot: " Il y a huit jours, M. de Montalembert me faisait des compliments que je n'acceptais pas sans réserve. Qu'est-il donc arrivé depuis huit jours? Un incident presque ridicule. M. de Montalembert, dont vous connaissez la promptitude, a voulu nous faire dire en toutes lettres que Villemain est fou et donner tous les détails de sa folie; je m'y suis refusé. Mon sentiment m'y poussait et la famille de ce malheureux nous en faisait prier. Voilà le dissentiment, voilà ma tyrannie.

Je n'ai jamais connu entre M. de Montalembert et moi que des difficultés de ce genre." Ce sont là des détails pris sur le vif et qui sont inappréciables pour l'étude d'un caractère.

La question de la fameuse loi d'enseignement de 1850 est traitée à fond dans ce volume. On y trouve encore des pages attachantes sur le coup d'Etat de 1851, sur la polémique relative à la question des classiques et sur plusieurs autres épisodes qui ont marqué dans l'histoire intellectuelle, religieuse et politique du 19e siècle. Entre temps, et comme pour nous reposer des luttes et des graves débats, l'auteur nous ouvre l'intérieur de Louis Veillot, et nous laisse entrevoir le charmant et touchant tableau de sa vie de famille. Cette partie de l'œuvre de M. Eugène Veillot est une des plus captivantes. Elle illumine d'un pur rayon la physionomie vigoureuse du formidable combattant. Elle nous démontre que le soldat intrépide était doublé d'un époux et d'un père admirables. Nous avons parfois entendu dire par des personnes, sympathiques d'ailleurs à Louis Veillot: "Comme on sait peu de choses de sa femme; elle semble avoir tenu peu de place dans sa vie." Dieu merci, cette lacune est maintenant comblée. Ceux qui liront ce second volume, ceux qui savoureront quelques-unes des lettres émouvantes écrites par Veillot à sa "douce Mathilde," ceux-là sauront enfin de quelle trempe était ce cœur vaillant, quels trésors il recélait, et de quelles profondes tendresses il était l'intarisable source.

M. Eugène Veillot écrit dans son introduction: "Ce volume donne beaucoup aux questions du temps dans leurs rapports avec les intérêts religieux et aux luttes qui, de 1845 à 1855, divisèrent les catholiques. Toute une phase très agitée de l'histoire de l'Eglise en France est touchée dans ces pages. Je me suis appliqué à les écrire avec justice; et si j'ai tenu à marquer mes préférences, j'ai tenu également à respecter la vérité. La nécessité d'exposer avec les développements nécessaires tant de faits importants et d'en éclairer les dessous, m'a forcé de restreindre la place donnée aux travaux littéraires et aux relations personnelles de Louis Veillot. Je ne les ai pas écartés cependant. De belles œuvres, de saines joies, de précieuses amitiés, de profondes douleurs ont marqué pour mon frère ces dix années. Je m'arrête aux plus graves. Ce que j'ai ajourné pouvait attendre. Le troisième volume, où j'ai tant de choses à dire, comblera ces lacunes qui ne sont pas des oublis." Ce troisième volume, il nous tarde de le lire. C'est une œuvre forte et belle que M. Eugène Veillot élève à la gloire de son

illustre frère, et nous faisons des vœux pour que la Providence prolonge sa vigoureuse vieillesse ⁽¹⁾ assez longtemps pour lui permettre d'écrire au bas de sa dernière page: *exegi monumentum*.

* * *

Au Canada, la grande question du moment c'est le recensement et la déception que ses résultats ont fait éprouver. Les chiffres qui viennent d'être livrés au public indiquent que la population du Canada est de 5,338,883. Elle était de 4,833,239 en 1891. L'augmentation n'est donc que de 505,644. Bien des gens prétendaient qu'elle serait de près de 6,000,000. L'écart entre l'espoir et la réalité est considérable.

Voici quelle est la population par provinces : Ontario, 2,167,978 ; Québec, 1,620,974 ; Nouvelle-Ecosse, 457,116 ; Nouveau-Brunswick, 331,093 ; Manitoba, 246,000 ; la Colombie anglaise, 190,000 ; l'île du Prince-Edouard, 103,258 ; les Territoires organisés, 145,000 ; les Territoires non organisés, 75,000 ; total, 5,338,883.

Voici maintenant quelle a été l'augmentation de la population dans chaque province, depuis 1891 : Québec, 132,439 ; Colombie anglaise, 91,827 ; Manitoba, 83,858 ; les Territoires organisés, 78,000 ; Ontario, 53,657 ; les Territoires non organisés, 43,832 ; le Nouveau-Brunswick, 9,830 ; la Nouvelle-Ecosse, 8,720. L'île du Prince-Edouard a diminué de 5,820. Comme total d'augmentation, c'est la province de Québec qui tient la tête ; comme augmentation proportionnelle ce sont les Territoires, la Colombie et Manitoba. Les Territoires et la Colombie ont plus que doublé leur population en dix ans ; le Manitoba a augmenté la sienne de 63 pour cent environ. La population de Québec s'est accrue d'à peu près 9½ pour cent, et celle d'Ontario de 2½ pour cent seulement. Cette dernière province éprouve un cruel désappointement. Elle se voit menacée de perdre cinq députés à la Chambre des Communes. Plusieurs de ses principaux journaux jettent feu et flamme et attaquent violemment le recensement comme entaché d'inexactitude.

On conçoit que la perspective de perdre cinq députés ne soit pas gaie pour la grande province. Mais la question est encore douteuse. Comme on le sait, la population de la province de

(1) M. Eugène Veillot est né en 1818 ; il a donc aujourd'hui 83 ans. Il était de cinq ans plus jeune que son frère.

Québec sert de base à la répartition des sièges parlementaires aux Communes, pour les autres provinces. La représentation de Québec est fixée invariablement à 65 députés. Après chaque recensement on divise par 65 le chiffre de la population de cette province. Le quotient indique combien elle renferme de mille âmes par député. Disons par exemple que la population actuelle de Québec divisée par 65 donne 25,000 âmes. Chacune des autres provinces n'aura droit qu'à un député par 25,000 âmes. Et si la représentation actuelle d'une province dépasse cette proportion, elle doit être réduite; dans le cas contraire elle doit être augmentée. Or, actuellement, en vertu de cette règle, il semble que la représentation d'Ontario devrait être diminuée de cinq députés. Cependant, il y a une autre clause qui est maintenant invoquée pour sauver Ontario de cette réduction. C'est la sous-section 4 de l'article 51 de l'Acte constitutif de l'Amérique Britannique du Nord. La voici : "Lors de chaque nouvelle répartition, nulle réduction n'aura lieu dans le nombre des représentants d'une province, à moins qu'il ne soit constaté par le dernier recensement que le chiffre de la population de la province, par rapport au chiffre de la population totale du Canada à l'époque de la dernière répartition du nombre des représentants de la province, n'ait déchu dans la proportion d'un vingtième." On argumente en ce moment autour de cette clause. La proportion de la population d'Ontario comparée à la population totale du Canada a-t-elle diminué d'un vingtième depuis 1891? Telle est la question que l'on discute.

En général, la population urbaine a beaucoup plus augmenté que la population rurale. La cité de Montréal proprement dite a 266,826 âmes. Mais en calculant les municipalités qui en font vraiment partie au point de vue politique, industriel et commercial, elle est de 323,000, soit une augmentation de 73,221 sur le chiffre de 1891. Toronto a 207,971 âmes; Québec, 68,834; Ottawa, 59,902; Hamilton, 52,559; Winnipeg, 42,336; Halifax, 40,788; St-Jean, 40,711; Victoria, 20,821, etc.

Au résumé, l'augmentation de la population du Canada est appréciable. Pour un vieux pays elle serait très satisfaisante. Mais elle ne correspond pas à ce que l'on pourrait attendre d'un jeune et vaste pays comme la confédération canadienne.

Ths Chapais.

Québec, 24 août 1901.